



AMICALE



PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE















P. 19. P. LON HAPOLEON

Amicale Philatélique Yonnaise

C. C. P. 2898-26 Nantes

Ce qu'elle est :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE, fédérée sous le N° 234-XV, compte 125 adultes et 60 jeunes.

Elle regroupe des philatélistes et des cartophiles.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de président.

Les principaux services de l'A.P.Y. :

- des réunions mensuelles.
- un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- un service de nouveautés France-Monaco.

(tous les deux absolument gratuits)

- une bibliothèque.
- -... des informations en tous genres... Y compris un BULLETIN TRIMESTRIEL.

LES REUNIONS.

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le ler jeudi du mois à 20 h 30, à la cité Bretagne, Boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du club du 3ème âge.

Les philatélistes isolés y sont cordialement invités.

Les jeunes se réunissent également à la cité Bretagne, deux fois pas mois, mais le dimanche à 10 h 30.

CALENDRIER DES REUNIONS :

	AD	DULTES	X 1 . 1		JEUNES
	7	Mars	10	et	24 Mars
	4	Avril	14	e t	28 Avril
	2	Mai	5	et	19 Mai
	6	Juin	2	et	
-	4	Juillet	7		Juillet
			A TO THE		
	5	Septembre	8	et	22 Septembre
	3	Octobre	6	et	20 Octobre
	7	Novembre	3	et	17 Novembre
Dim	anche 15 D	écembre (ASSEMBLEE GENERALE)	8	et	22 Décembre
					The state of

PRINCIPALES DATES EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITES DE L'A.P.Y. :

30 et 31 Mars exposition départementale jeunes, au Lavoir, LES HERBIERS.

8 au 19 Mai, exposition historique à Mouilleron-en-Pareds,

avec flamme, et oblitération temporaire le 8 Mai.

25 au 27 Mai, exposition nationale à TOURS. Palais des foires.

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

NUMERO 26

MARS 1985

SOMMAIRE

1	°° Sommaire	
2	°° Mot du Président	
3	°° Vie de l'Amicale	
4 à 6	°° La Bourse au passé	
7 à 18	°° L'Assemblée Générale	G. ABERT
19 à 25	°° Les lettres recommandées des origines à nos jours (1ère partie)	Y. PAUVERT
26 à 30	°° Quelques migrateurs	Chr. RIOBE
31 à 44	°° Les cachets de retour à l'envoyeur dus à des circonstances exceptionnelles (1939 - 1945)	M. BRUNO
45 à 52	°° Le code P.L.M.	R. CARSAC
53 à 60	°° Cartophilie Yonnaise Les régiments	Y. PAUVERT
61 à 62	°° Les bureaux de poste de Vendée se modernisent	E. MOREAU

Directeur de la publication : Yves PAUVERT Impression des textes : A.T.A.C. Impression des pages publicitaires : BUROPLAN

78 bis rue Mal. Liautey

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Le Mot du Président

Il y a tant de choses à dire que je ne sais vraiment pas par quel sujet commencer....

L'abondance des chroniques philatéliques et marcophiles est telle qu'il me faut choisir parmi celles qui peuvent intéresser la majorité d'entre-vous.

Savez-vous, par exemple, que l'Administration des Postes entame la modernisation de son matériel en Vendée ? Après avoir mis en service une machine à affranchir du type SATAS à l'Annexe l de LA ROCHE -SUR-YCN, on apprend tout-à-fait par hasard, qu'un matériel du même type a été implanté à OLONNE-SUR-MER et à TALMONT-SAINT-HILAIRE. Sachez également qu'une machine "E.S.D." débitant les nouvelles étiquettes bleutées a été mise en place à la Recette Principale de notre ville.

Mais pourquoi donc s'obstine-t-on à omettre systématiquement d'avertir les amicales philatéliques concernées des dates au cours desquelles ces matériels seront mis en service pour la première fois ? Pourquoi, malgré nos demandes réitérées, ne nous "pase-t-on" pas un "coup de fil" pour nous en informer ? Allons, amis Postiers, un petit effort, que diable!

A propos d'efforts, il faut remercier les participants à notre 3ème Bourse des Collectionneurs d'en avoir beaucoup fait pour accèder à la Salle des Fêtes du Bourg. Souvenez-vous du verglas et de la neige règnant sur notre région 48 heures avant la date fatidique du 20 janvier. Je pense en particulier à cet exposant du Lot ayant parcouru 200 kms sur une véritable "patinoire" avant d'atteindre l'autoroute qui devait l'amener dans notre ville.... Imaginez aussi l'état d'âme de votre serviteur!

Mais quelle bonne ambiance entre tout ces exposants et collectionneurs. Chacun se plaisait à constater que la joie était de rigueur, joie d'avoir trouvé quelques pièces nouvelles pour sa collection, joie aussi de rencontrer des amis et de parler de nos passions communes.

Joie pour le Président de constater, encore une fois, qu'il était spontanément épaulé par les Apystes!

Merci à tous et à toutes, de la petite Stéphanie au plus ancien qui se reconnaitra....



L' A.P.Y. RECOMPENSEE EN INTERNATIONALE !

L'Amicale avait vu, il y a quelques années, certains de ses jeunes (J.P.HURTAUD et D. PAYEN) figurer brillamment au palmarès d'expositions internationales.

Cette fois, c'est un adulte, Didier LAPORTE, qui "encombre" presque, à lui seul, le palmarès d'une exposition internationale organisée à Athènes en novembre 1984, et réservée à des participations parlant de la Grèce.

Sa collection, consacrée à l'Hellénisme, a été jugée par des érudits grecs, digne d'une médaille d'argent. Un grand bravo pour ce brillant succès.

Une autre médaille d'argent a récompensé un montage de diapos, avec commentaires, sur la mythologie grecque.

Plus étonnant sans doute, pour les nombreux sceptiques de l'Amicale : Didier LAPORTE avait eu l'idée de réunir en un fascicule les sept articles, concernant la Grèce ancienne, qu'il a rédigés pour le bulletin de l'Amicale. Ces écrits ont paru si bons que leur auteur a obtenu une troisième médaille d'argent en classe Littérature.

Voilà donc le Bulletin de l'Amicale, parfois si méconnu à l'A.P.Y. même, qui obtient une belle distinction en internationale.

Nul n'est prophète en son pays, c'est bien connu ! Mais, quoi qu'en disent nos blasés du coin qui font la fine bouche, il n'est pas si moche que ça notre bulletin, puisque tant de personnalités de l'hexagone ou de plus loin, nous disent l'intérêt qu'elles y attachent.

E.M.

L'A.P.Y. aux Assemblées Générales ...

Le Groupement Philatélique Vendéen devait tenir son A.G. le I2 Janvier ; en raison du mauvais temps, cette réunion a été remise au samedi I6 février, aux ^lerbiers.

Tous les adhérents des sociétés vendéennes étaient invités. Mais le Président souffreit d'un mauvais état de santé, Mrs Bruno et divers autres étaient indispo nibles.L'A.P.Y. a donc été représentée , à des titres divers, par Mrs ROYER, HURTAUD et MOREAU. Quoi qu'aient pu en dire les représentants de la Presse (qui n'ont assisté qu'aux dix premières minutes) ce fut une réunion agréable et assez efficace, clôturée par une galette bien arrosée.

Le Groupement Philatélique du Centre-Duest tenait son A.G. le dimanche 24 février à la Flotte-en-Ré. Le Président, encore mal en point, avait délégué Mrs BRUND, MOREAU et ROYER. Le temps splendide a permis une excellente promenade (sans frais pour l'APY) et d'agréables retrouvailles. A noter que le Président du G.P.C.O. a réitéré son vif désir de voir réaliser chaque année une exposition régionale "tous azimuths".

L'A.P.Y. a posé sa candidature pour la Journée du Timbre 1987.

L'EXPOSITION DEPARTEMENTALE " JEUNES " AUX HERBIERS - salle du Lavoir , les 30 et 31 Mars

Ce sera une bonne exposition de 80 cadres ou plus , qui devrait normalement attirer beaucoup de jeunes , mais aussi les adultes , dont beaucoup ne font pas mieux que les jeunes, tant s'en faut , et n'ont pas de meilleures pièces .

Une visite ferait plaisir aux jeunes de la Roche .. et du département, sans oublier

nos amis des Herbiers qui se décarcassent pour réussir une bonne mamifestation.

LA BOURSE ... AU PASSÉ

Notre 3ème BOURSE DES COLLECTIONNEURS remporta un franc succès, malgré la température sibérienne, mais dans une chaude ambiance amicale et décontractée.

Nous y avons remarqué, outre de nombreux amicalistes des diverses sociétés vendéennes, beaucoup de collectionneurs venus parfois de très loin... L'immense parking littéralement plein de l1 heures à 16 heures en faisait foi!

Notre Maire et Conseiller-général nous a fait l'honneur de participer à l'apéritif offert à tous et à toutes par l'A.P.Y.



puis a visité longuement notre manifestation, avec un mot agréable pour chacun.



Les affaires allaient bon train, votre serviteur montrant l'exemple



Peut-être allez-vous immédiatement penser aux "Trois Grâces'? Non, ce sont nos Apystes cartophiles du sexe dit faible qui reprennent leur souffle. Quand les maris travaillent, leurs femmes trinquent!



Il a bien fallu fermer les portes, non sans trinquer avec les exposants, collectionneurs et copains.



L'arrière-garde du soir s'attardait encore...



tandis qu'Amédée racontait sa dernière histoire.

Ce fut une bonne journée pour tous !





Nombreux PIANOS neufs et d'occasion, ORGUES flectroniques avec boite de rythmes, ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES, AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

ETABLISSEMENTS BUTON LE POIRE SUR VIE

DU CENTRE HOTEL-RESTAURANT

T41. 31.81.20

VAL-DE-VIE

Tel. 31.81.41

Cilibine soignée. Prix moderes Bon accueil Bonne table

SEMINAIRES - NOCES - BANQUETS (700 LOUVERIS)



78 bis, rue, du Mat Lyanter 85000 la Roche sur Don 'Iel. 37-42-47



arts graphiques

tirage de plans photocopies

duplication offset

fournitures &

matériel pour le dessin er le bureau

dactylographie



ececece

HARPHIL

PHILATÉLIE - MINÉRAUX CARTOPHILIE NUMISMATIE

D. HARJANI

17, Rue Thiers - 17000 LA ROCHELLE Tél. (46) 41.05.14



Charpentes FOURNIER

CHARPENTES TRADITIONNELLES

TRIANGULEES

LAMELLEES Collees

Siège social Rue des jardins LE POIRE-SUR-VIE 85170 BELLEVILLE SUF VIE tel(51) 31.82 95 . 31 81 66

PHOTO

CINEMA

tout pour le LABORATOIRE

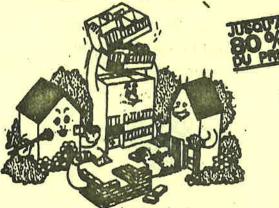
des PRIX PHOTO-PLAIT

> 23, rue Clemencesu et 12, rue Pasteur LA ROCHE-SUR-YON T61 : 62.31.06.

ciedit foncier de france

tous crédits immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



achat, construction, travaux

5. Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE

LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 37-13-07

Toutes les Réparations

DROGUERIE - PARFUMERIE

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON Téléphone: 37-07-76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres

LIVRAISON A DOMICILE

Produits chimiques

Tout au cours de l'année passée, vous avez remarqué que votre secrétaire s'est fait chahuter plusieurs fois par les uns ou les autres parce qu'il n'avait pas rédigé de compte-rendu de l'Assemblée Générale précédente dans le bulletin.

Certes, ces observations sont en général fort courtoises, quoique... (mais passons), et de temps en temps un coup de pied bien placé ne fait pas de mal. Je me suis donc demandé comment satisfaire mes amis (car finalement, ne sommes-nous pas une bande de bons copains?) et en même temps me venger un peu de ceux qui me chatouillaient. On a tout de même son amour-propre... Or, il s'est trouvé que mes obligations professionnelles m'ont fait utiliser un magnétophone d'une façon, disons, discrète, alors, pourquoi ne pas tenter l'expérience le jour de la prochaine Assemblée? J'ai donc posé mon appareil sur la table devant moi.



Il est hors de question d'écrire un in extenso de notre réunion, mais ce qui suit n'est pas triste, et c'est le reflet intégral de ce qui s'est dit.

J'espère simplement qu'à la lecture de ces quelques pages vous vous amusiez autant que moi. Les acteurs de cette courte pièce se reconnaitront puisque j'ai transcrit les noms, et ils seront certainement surpris d'avoir dit telle phrase ou fait telle réflexion. Et encore, je ne puis traduire le ton...

Je ne serais pas correct si je ne remerciais pas ici Jean-Pierre GAUDEMER qui a joué, avec son talent habituel, le rôle du photographe de service.

Pour finir, et puisque je vous tiens, un mot à propos du général qu'on accolle souvent avec une pointe d'humour à secrétaire à 1'A.P.Y. Il me souvient une phrase devenue célèbre prononcée par Monsieur Raymond BARRE lors de sa visite à LA ROCHE SUR YON au sujet des chefs -un Général ne serait-il pas un chef? -. Pour qu'il y ait un Général, il faut des Colonels, des Capitaines, de la troupe, et je n'ai pas de troupe, alors un Général sans troupe n'est pas un Général etc... etc....

G. ABERT
Secrétaire général selon
l'art. 13 des statuts

Il est 9H52mn... On entend une voix:

Yves PAUVERT : ça y est. Tout le monde y est... Secrétaire, c'est parti.

Mes Chers Collègues et Amis,

Vous n'êtes pas réunis en Assemblée Générale et annuelle pour m'entendre débiter des propos qui ne peuvent évidemment varier d'une année à l'autre. On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, et comme j'ose croire que l'Amicale Philatélique Yonnaise vous donne satisfaction, je serai bref comme dirait... Monsieur MOREAU

Vous pourrez vous en rendre compte tout à l'heure, lorsque notre ami trésorier vous l'exposera, nos finances sont particulièrement saines, ce qui vous réserve, au-moins pour ceux qui ne le savent déjà, je le pense, une bonne surprise dans un petit moment. D'autre part, notre Bulletin Trimestriel demeure à un bon niveau. Celui qui vient de vous être remis le prouve, nous n'avons pu faire mieux: 70 pages, même 71, comportant des articles à la portée de tous valent bien l'effort de le lire en entier. Vous y trouverez quelque chose d'inédit pondu par notre secrétaire, qui pour une fois a consenti un effort de rédaction qu'on n'attendait plus de lui.

Rire dans la salle, et protestation de l'intéressé.

(J'avais averti les autres, il n'y a que lui qui n'était pas prévenu.)

Mais je dois regretter, encore une fois, d'avoir à constater qu'on retrouve toujours les mêmes auteurs, et ne me dites surtout pas qu'il vous est impossible de rédiger une page de temte. Du reste, je mets les cartophiles, (je ne sais pas s'il y en a dans la salle) dans le même panier, Une amicale, quelle qu' elle soit, n'est pas une boutique où l'on espère acheter ce que les collègues auront trouvé pour vous. Il faudra bien comprendre un jour que l'échange de bons procédés entre collectionneurs est la règle découlant d'un état d'esprit qui doit exister vraiment, comme il existe dans d'autres amicales que je connais. Le moi est détestable dit-on. En outre, à la longue, il se retourne contre vous, et vous n'en tirez plus aucun profit. (Ce que je regrette, c'est ce que je veux dire plus clairement, ce que je regrette, c'est qu'il n'y ait pas plus d'échanges entre collectionneurs de l'Amicale. Des échanges purs et simples).

Enfin, certains d'entre vous ne peuvent assister aux réunions mensuelles. Qu'ils soient remerciés d'être présents à l'Assemblée Générale, ce qui me parait un minimum de courtoisie envers l'équipe dirigeante, car, là aussi, il ne faudrait pas que les absents chroniques et permanents pensent que les 23,00F versés à l'Amicale ouvrent droit à tout, même à celui d'acquitter les prélèvements sur les circulations avec plusieurs mois de retard, ou de se voir porter les nouveautés à domicile.

Mais s'intéresse-t-on à la philatélie lorsqu'on ne retire qu'une fois ou deux par an ses nouveautés de MONACO? Ce qui oblige notre ami Bernard ROYER à avancer 200.000 centimes de sa poche - c'est la situation présente -.

Je vous pose la question et vous demande instamment de ne pas laisser trainer vos dettes ou le retrait de vos timbres. (C'est quelque chose d'essentiel, parce que le responsable lui, est obligé d'avancer l'argent de son portefeuille. Bon, quand c'est 20F, 50F ou 100F ça va, mais quand on est rendu à 2.000 F, ça commence à faire beaucoup. Alors, retirez vos nouveautés et payez vos circulations).

Aucune exposition n'a été réalisée par notre Amicale en 1984. Je le regrette un peu, mais 1983 avait été particulièrement chargé en la matière; ne méritait-on pas un peu de repos? Je pense qu'un petit quelque chose sera réalisé en 1985. Vous serez tenu au courant bien entendu. Vous avez tout de même profité de notre bourse des collectionneurs en Janvier dernier comme vous en profiterez le 20 Janvier prochain. Sachez qu' elle acquiert maintenant chaque année une réputation telle que des négociants professionnels y viendront de toute la France, et notamment des négociants en Timbres-Poste. (Cette fois vous en aurez 6 qui ont loué chacun de 6 à 7 Mètres. Ils viennent de l'Est de la France, de la Creuse et d'un peu partout . Mais sachez également qu'une manifestation d'une telle ampleur nous pose d'immenses problèmes d'organisation dont vous ne soupçonnez pas l'importance. J'en terminerai par une note agréable.

Le Conseil de l'Amicale, sur une proposition enfin retenue (je ne dis pas laquelle) a décidé d'inviter chaque année le Président d'une Société Philatélique vendéenne à notre Assemblée Générale. J'ai donc le plaisir de vous en présenter le doyen, Monsieur ARCHAMBAUD, Président de la nouvelle Amicale de ST-GILLES-CROIX-DE-VIE. Vous n'en tirerez peut-être aucun enseignement Monsieur ARCHAMBAUD, mais je souhaite que votre présence soit le symbole de l'amitié qui doit contribuer à mieux connaître les sociétés philatéliques vendéennes, et aussi à resserrer les liens entre les amicalistes.



J'en terminerai enfin, en exprimant ma reconnaissance envers ceux qui nous apportent une aide spontanée toujours précieuse, soit de quelques heures ou de quelques minutes, ceux qui trouvent le temps de pratiquer avec conviction un bénévolat efficace, ceux qui assistent à nos réunions mensuelles le plus souvent possible. Aussi est-ce très sincèrement que je vous remercie tous de votre présence et de votre collaboration qui font de notre Amicale, votre AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE.

- Applaudissements -

une voix : la voix n'est pas trop couverte, ça va.

Yves PAUVERT : pourvu que ça doure !

Yves PAUVERT: Bon, 2ème point à l'ordre du jour. Je pense que dans la salle nous avons de nouveaux adhérents aujourd'hui. Qu'ils veuillent bien se lever ou lever la main. En voilà 1, en voilà 2 c'est très bien, voulez-vous annoncer votre pédigréé: nom, prénom s'il vous plait et votre domicile

Mr FAURE : Mr et Mme FAURE, cité Enrilise à LA ROCHE SUR YON



Yves PAUVERT: Très bien, et soyez les bienvenus. Vous voyez, là c'est un peu administratif, mais ça ne va pas durer

Et. MOREAU : Je n'ai pas entendu les noms

Mme FAURE : Madame FAURE. F.A.U.R.E.

Et. MOREAU : Excusez-moi Madame

Yves PAUVERT : c'est vous qui faites de la publicité à la télé alors?

Mme FAURE : oui

une voix : Il y en a un autre derrière

Réponse : Monsieur QUEFFELEC à ROCHERSERVIERE

Yves PAUVERT: Tiens, les Bretons vont se retrouver entre eux. Il y a là

Monsieur KERDRAON qui est breton

Bern. ROYER : ROCHESERVIERE, c'est encore en Vendée

Yves PAUVERT : oui, mais QUEFFELEC, ce n'est pas ni SOULARD, ni RONDEAU

Al. KERDRAON : Je fais quand même remarquer que ROCHESERVIERE, c'est en

Bretagne

Yves PAUVERT : Paf! - inaudible -



Yves PAUVERT: Bon, eh bien voilà l'Amicale telle qu'elle se présente, il y en a toujours un qui ramène quelque chose et qui conteste. Et, en principe, c'est Bernard là-bas dans le fond, c'est le délégué de service.

Yves PAUVERT : Bon, avant d'entamer l'Assemblée Générale, il va falloir, comme indiqué sur la convocation, procéder cette année à une Assemblée Générale Extraordinaire pour changer un simple mot dans les statuts. Vous savez qu'au cours des Assemblées Générales, pour ceux qui y assistent régulièrement, les comptes de l'Amicale sont vérifiés par ce qu'on appelait des Commissaires aux comptes. Or, la Fédération a attiré notre attention sur le fait que "Commissaire aux comptes, "c'est un métier et qu'on n'a pas le droit d'utiliser ce terme. La Fédération nous a recommandé le terme "Vérificateur aux compte". Mais, pour éviter les ennuis qui pourraient survenir à l'Amicale, on va vous demander de voter pour savoir si vous êtes d'accord sur le terme "Vérificateur aux comptes" tout simplement. Mais il faudra déposer (donc, si on vous fait faire ça c'est parce que notre secrétaire général - Ah, ah! va, j'espère) rédiger un extrait du Procès-verbal de la réunion, le déposer à la Préfecture pour que nos statuts soient modifiés en conséquence. Alors, quels sont ceux qui sont contre le terme "Vérificateur aux comptes"? Personne bien entendu. Pour ? tout le monde. C'est pas la peine de lever la main, ça fatigue.

Georges PROST: A ce sujet là, je voudrais demander ; les autres années on vérifiait les comptes au moment de l'Assemblée Générale. Ne serait-il pas possible de faire cette vérification 1 ou 2 jours avant, ce serait beaucoup mieux, on ferait ça plus tranquillement

Yves PAUVERT: Oui, je sais, on en a déjà parlé en Conseil, c'est un problème de fonction du Trésorier. Il n'a pas toujours le temps de les préparer suffisamment longtemps à l'avance. Enfin, ca peut se faire.

Gérard ABERT: D'autant plus qu'il faudrait, théoriquement, qu'ils rédigent un Procès-Verbal.

Yves PAUVERT: Alors on n'en sort plus!

On en prend note, on en parlera en Conseil... Bon, l'Assemblée Générale Extraordinaire est close, on va pouvoir passer à l'Assemblée Générale Ordinaire. J'aimerais bien avoir le P.V. de l'an dernier.

Yves PAUVERT: A la majorité des présents, c'est un peu comme les élections municipales. C'est la majorité des bulletins valables. Les non-votants n'ont pas droit à la parole.

Bern. ROYER: De toutes façons, les pouvoirs c'est une anomalie, parce que supposons qu'on ait à voter et que l'un d'entre vous ait 30 ou 40 pouvoirs, à lui seul il apporte 30 ou 40 votes. C'est anormal.

Yves PAUVERT: On a modifié les statuts dans ce sens pour qu'il y ait ... (inaudible)... c'est tout à fait normal. On les a modifiés il y a 2 ou 3 ans.

Gérard ABERT : le 3 Novembre 1981

Yves PAUVERT: Comme on le fait chaque année, sur les 12 membres du Conseil de l'amicale, on doit renouveller 1/3, c'est à dire 4 personnes, à tour de rôle, tous les 3 ans. Cette année sont sur le ban: Messieurs BRUNO, GAUDEMER, GILLAIZEAU et CHERON. Premier point, y a-t-il dans la salle des candidatures pour être membre du Conseil de l'Amicale? Ne vous bousculez pas, vous avez tous des rhumatismes dans le bras droit...

Georges PROST: J'ai pris ma retraite depuis quelques temps, et je touche de grosses sommes...

Yves PAUVERT : Vous avez bien de la chance

Maurice BRUNO: les fonctions sont gratuites Monsieur PROST

Bern. ROYER : Forcément, c'est avec le pognon qu'il a mis à gauche quand il était trésorier...

Yves PAUVERT : Vous voyez ce que je vous disais tout à l'heure.

Mich. CHARRIER: Il en reste encore apparemment.

Yves PAUVERT: Maurice attend. Est-ce que dans la salle quelques amicalistes désirent un vote à bulletin secret ? pas plus que d'habitude.

Merci, alors on va voter à mains levées.

Bon, je pense que Monsieur BRUNO est toujours... oui, oui, je vais couvrir sa voix, il ne veut pas...

Maurice BRUNO: 37 ans d'appartenance à l'A.P.Y., alors il est temps que je prenne ma retraite.

Yves PAUVERT: Alors, quels sont ceux qui sont pour maintenir Maurice BRUNO dans l'Amicale. Levez le main! Maurice t'es b.... Quels sont ceux qui sont contre?

Yves PAUVERT: Bon, Monsieur BRUNO est toujours candidat. Monsieur GAUDEMER est toujours candidat. Vous voyez comme c'est démocratique!

Monsieur GILLAIZEAU, pas de problème? Où est-il Monsieur GILLAIZEAU. Il est là, il va nous fabriquer des...inaudible..

Ce n'est pas le moment de nous faire ça! Et Monsieur CHERON, bien entendu le Trésorier de notre section de MONTAIGU.

Bon, alors là on en débattera en Conseil d'Administration un de ces jours pour savoir si le Conseil maintient... On est bien obligé, il n'y a pas de candidat.

Bon, on va avoir vite fini hein!

Yves PAUVERT: Tout à l'heure, je vous annoncerai une bonne surprise pour ceux qui...

Bonjour Monsieur... voilà la Presse
Pour ceux qui ont déjà payé leur cotisation 85 savent qu'on
va vous proposer de maintenir la cotisation de 1985, c'est à
dire 100,00F au niveau de celle de 1984. Pour quelle raison?
En bien, tout simplement parce que-je vous l'ai dit tout à
l'heure-nos finances sont extrêmement saines. On peut dire
également bien gérées Il va falloir aussi qu'on
investisse.... On veut en faire bénéficier tous les amicalistes, mais c'est l'amicale qui devra en supporter la différence. Ce ne sera pas une catastrophe! Je vais vous donner
quand même le détail de la cotisation:

- Philatélie Française : 60,00F au lieu de 52,00F - G.P.C.O. : 5,00F comme l'an dernier - la Fédération : 9,00F au lieu de 8,00F - G.P.V. : 3,00F toujours

- et à 1'A.P.Y. : 23,00F au lieu de 32,00F

Je pense qu'il fallait marquer le coup. J'ai fait cette proposition au Conseil et tout le monde était absolument d'accord. Bon, eh bien il faut que vous en profitiez. J'espère que l'an prochain on aura augmenté notre capital.

- Fin de la première face -

Yves PAUVERT:vendu à ce jour aux environs de 8.000 exemplaires, donc ils sont en déficit, si vous voulez mettre 10F de plus, vous levez la main et donnez votre nom à Monsieur ABERT, et vous aurez le catalogue fédéral pour 10F au lieu de 70F

Mich CHARRIER: les comptes sans détail, si quelqu'un les veut, il pourra toujours les demander après:

(ici, le Trésorier donne le détail des recettes encaissées et des dépenses effectuées au cours de l'exercice 1984. Il m'a paru fastidieux et inutile d'y consacrer une page pour conclure à un solde positif de 334,68 frs sur le compte-chèque postal de l'Amicale et à un encaise de... 35 frs en espèces)

Les commentaires vont bon train...

Tout le monde semble satisfait, n'est-ce pas l'essentiel?

Le Président espère que vous approuvez la gestion de l'A-micale à sa juste valeur.

Georges PROST: On va payer des impôts?

Yves PAUVERT: Non, on n'est pas assez riche!

Mich CHARRIER: On peut dire qu'on a fait moins de bénéfice que l'an dernier vu qu'on a fait moins de manifestations. (une fois de plus des explications techniques sont fournies à l'assistance démontrant que le seul fait de n'avoir pas organisé d'exposition philatélique en 1964 a pour conséquence directe une baisse de recettes, compensée en partie par la Bourse de janvier 1964.)

Yves PAUVERT: Je vous disais tout à l'heure qu'il y avait des difficultés, je les connais bien, la Bourse je m'en occupe beaucoup. Dans un premier temps, la ville nous a refusé la gratuité de la salle du Bourg..., mais on nous l'a consentie en juillet, Sans ce geste, plus de Bourse!



Yves PAUVERT : Sur la gestion de la trésorerie, voulez-vous des détails complémentaires? On a un trésorier qui tient très bien les comptes.

Depuis combien de temps êtes-vous trésorier Monsieur CHARRIER?

Mich CHARRIER: depuis 11 ans.

Yves PAUVERT : Comme Monsieur CARSAC est un bon amicaliste, il fait partie de deux amicales

René CARSAC : Tout le monde n'en pense pas autant.

Yves PAUVERT: Celle de ST-GILLES-CROIX-DE-VIE et celle de LA ROCHE SUR YON.

Voilà l'exemple d'un amicaliste qui travaille pour ses amicales... Il est l'auteur d'un bouquin qui fait 42 pages, ça s'appelle le code P.L.M. (PARIS, LYON, MARSEILLE). Je vois déjà l'oeil de Bernard ROYER qui scintille, parce que je sais que çà, ça va l'intéresser.

Bern. ROYER : Je scintille pas, je veux voir.

Gérard ABERT : Il a le regard glauque.

Yves PAUVERT: Plus qu'un long discours, je vais vous lire l'avant-ptopos.

Je vous prie de m'en excuser, mais moi, en matière d'indexation, je ne suis vraiment pas fort.

"Cette étude a pour but de grouper....."

Voilà un ouvrage très intéressant, je ne veux pas vous le
feuilleter, vous le regardez de loin, vous avez de nombreux
renseignements qui sont classés.... attendez que je me remémore.... Monsieur CARSAC, dites-nous donc ce qu'il y a à l'intérieur, et je vais le montrer au fur à mesure.

René CARSAC : Il s'agit d'un classement par département de toutes les marques qui ont existées, c'est tout. C'est-à-dire que pour la Vendée, vous devez avoir LA ROCHE....

Yves PAUVERT : c'est classé par département ?

René CARSAC : c'est classé par département.

Yves PAUVERT : et dans chaque département, il y a la nomenclature des centres avec le numéro de l'indexation, le centre correspondant, et l'indice de rareté; c'est dans la colonne de droite, et purement à titre indicatif. Monsieur CARSAC nous propose d'éditer cet ouvrage qui est l'unique exemplaire pour l'instant, c'est le sien. Je vais vous faire une proposition: 1'A.T.A.C. pourrait nous le tirer moyennant un prix raisonnable comme d'habitude, c'est-à-dire au prix de revient. Est-ce qu'un certain nombre d'entre vous est intéressé par cet ouvrage? Est-ce que certains d'entre vous collectionnent les indexations? en voilà 1, en voilà 2, on les connait, la bibliothèque en plus, 1, 2, 3, 4, 5... une dizaine. On pourrait aussi en vendre à l'extérieur. Il y a très peu d'amateurs pour ce genre de collection, mais elle est passionnante pour celui qui connait un peu l'électronique, ce qui n'est pas mon cas. Pour résumer, on pourrait en faire tirer quelques exemplaires, parce que Monsieur CARSAC se proposait de faire faire des photocopies, c'est pas la peine.

René CARSAC : non, non, mais moi j'en veux un pour moi.

Yves PAUVERT : Ah oui !

René CARSAC : je n'ai que l'original, je n'ai que celui-là, et quelquefois qu'il ne me reviendrait pas...

Yves PAUVERT : Bon, on vous le conserve pour l'instant.

René CARSAC : Moi, je le garde.

Yves PAUVERT: Vous le gardez? Ben alors, vous ne pouvez pas aller à l'A.T.A.C. le faire faire.

René CARSAC : C'est pas ça, mais ce que je ne voudrais pas le voir se perdre quand même!

Yves PAUVERT: mais vous en aurez un exemplaire.

Gérard ABERT : Il a peur qu'il soit perdu à l'A.T.A.C.

Yves PAUVERT: non, non, non. Je comprends (N.D.L.R. enfin...) parce qu'évidemment on ne sait jamais; mais ce n'est pas possible.
On peut en faire d'abord une photocopie à l'A.T.A.C. à
O,80F la feuille, et puis on vous remet la photocopie, et
on leur demande de faire le tirage. On se débrouillera,
mais laissez-nous votre document. Merci.
Il faudra qu'on trouve une illustration pour la couverture....

Yves PAUVERT: Vous avez pu remarquer qu'en 1985 on revient aux réunions communes des philatélistes et des cartophiles. Pour quelles raisons? Tout simplement parce que la section cartophile voit toujours les mêmes têtes. Ce sont toujours les mêmes qui y assistent. Si bien que, dans nos dernières réunions, on ne savait plus trop quoi faire. Alors en mélangeant un peu tout le monde! Je voudrais que les philatélistes comprennent que, dans les boites des marchands de cartes postales qui seront invités maintenant à venir avec de la marchandise, vous allez trouver des choses très intéressantes sur les plans philatélique et thématique. Je vais vous donner un cas que je connais bien, c'est le mien, il m'est arrivé récemment. En cherchant dans les boites....

Yves PAUVERT: exposition pour montrer qu'on est un petit peu là.

Est-ce que ce sera une exposition philatélique, marcophile,
cartophile? ou tout ensemble?...Je connais la mentalité
de mes Collègues, tout ensemble ce ne serait pas mal, mais
il va falloir trouver une salle gratuite, et situer plutôt
dans le second semestre. Vous serez tenus au courant si vous
venez aux réunions mensuelles, et si vous venez chercher
vos circulations ou si vous venez retirer le bulletin trimestriel. On ne vous demande pas grand'chose, venez une fois
tous les trois mois... ça nous fera plaisir! Je ne parle pas
des Amicalistes qui habitent à 50 km ou à l'Ile d'Yeu, ils
ont des difficultés majeures.



Yves PAUVERT: Je voudrais que chacun des membres de l'Amicale fasse un petit exposé personnel sur sa fonction, sur son activité, sur ses difficultés aussi. J'avais mis en tête Monsieur MOREAU, mais il est parti avec la Presse....

Monsieur KERDRAON, vous allez ouvrir la séance, et nous parler un peu de la section de Montaigu que vous dirigez avec beaucoup... de bonne volonté.

Al. KERDRAON: La section de Montaigu depuis quelques années n'a absolument rien fait. Je me lève?

Yves PAUVERT: Ce n'est pas une obligation, si vous parlez un peu plus fort.

Al. KERDRAON : la section de Montaigu qui est rattachée à l'Amicale Philatélique Yonnaise....

Yves PAUVERT : comme chacun soit.

Al. KERDRAON: non, pas forcément, car il y a de nouveaux adhérents qui ne savent pas.

Yves PAUVERT : On a une section à Montaigu. Avec combien de membres?

Al. KERDRAON: A l'heure actuelle, nous devons être 21, nous avons eu jusqu'à 27 personnes, mais il y a des personnes qui ont quitté. le pays. Mais en définitive, il est préférable d'être avec peu de monde, mais d'avoir de bons collègues plutôt que d'avoir beaucoup de monde

Yves PAUVERT : Alors là, les avis sont partagés, mais je suis de l'avis de Monsieur KERDRAON

Al. KERDRAON: Cette année nous avons une défection, celle de Monsieur SOUDAN qui est parti de la région, alors si Monsieur le Trésorier et Monsieur le Secrétaire veulent bien en prendre note...

Bon, la santé de notre section. À l'heure actuelle nous ne trouvons pas notre majorité, nos réunions manquent un peu d'animation? Peut-être parce que nous n'avons pas assez de matériel pour présenter. Par exemple Monsieur BRUNO nous avait prévenu plusieurs fois

Maurice BRUNO: Pardon!

Al. KERDRAON: pour nous montrer des affaires sur Montaigu. On l'attend toujours.

Maurice BRUNO: J'y suis allé, il y a deux ans.

Al. KERDRAON: Monsieur PAUVERT est venu en 84, je l'en remercie.

Yves PAUVERT : et j'y reviendrai en 85, car j'ai toujours un truc.

Al. KERDRAON: Pour donner un peu de vitalité à notre section, j'aurais aimé en 85 faire une exposition. On sent qu'il y a quelque chose à faire, et qu'on ne fait pas. Mais en quelle occasion? Notre dernière expo qui était celle de la mini-coupe de football, eh bien, c'était un fiasco complet. Alors bon, eh bien maintenant on hésite un petit peu. Donc faire une exposition en quelle occasion? Je ne sais pas du tout, on cherche quelque chose, mais... Je crois qu'on peut proposer qu'on revienne à notre ancienne méthode, de faire une exposition à la foire-exposition, mais c'est toujours pareil, la première année nous avions deux salles, la dernière fois nous avions une salle avec une exposition photo. On ne peut pas le faire à cette période là. Alors, je ne sais pas, peut-être...

Yves PAUVERT: Je vais vous donner quand même une idée. Est-ce que, en fait, auprès de la Mairie de Montaigu, vous ne pourriez pas insister pour avoir une autre salle, ailleurs, qui soit mieux située que celle dont vous disposiez jusqu'à présent

Al. KERDRAON: Il n'en n'ont pas justement, c'est le drame...

une voix : Qu'est-ce que c'est que cette Municipalité...

FIN





MAURICE CLAVERIE
ABBURANCE LA PATERNELLE
RESIDENCE LYAUTEY
6, PLACE DE LA VENDEE
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL 57.36.12

ASSURANCES Incendie - Auto Vie - Responsabilité civile Aviation - Maritime BEAUVOIS





PEUCEO

TALBOT

Route de Nantes 85600 MONTAIGU

(51) 94.04.97

205...

UN SACRE NUMERO

Pour bien monter

votre collection





JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU (Service Après-Vente)

1, place du Marché 85000 LA ROCHE-SUR-YON Tél. 37.48.12 BEAUTE

COIFFURE

MANUCURE

SOINS DES

CHEVEUX



HOMMES - DAMES

Tel : 94.02.66

7. Place Dugest Metifeux 85600 MONTAIGU



Sthilatelie

G. Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATELIOUS

Dépositaire des marques

LEUCHTTURM

SAFE

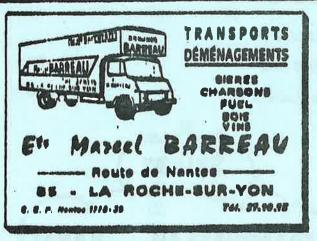
LINDER

YVERT

TEL. (40) 20 45.71

2 RUE DES DEUX PONTS 44000 NANTES

> La Roche-sur-Yon Tél. : 37.26.47





ETS BIRON s. a.

ORTHOPEDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle 85000 LA ROCHE SUR YON Téléphone : (51) 57.07.72

Fournisseurs agreés des Ministères
Calèses Maladies
et
Centres d'Appareillages

FASRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur masures
Semelles correctrices.

Ceintures et corsets médicaux sur mesures
Chaussures médicales et Théreseutiques

VENTE eu LOCATION de : Tous materiels pour blosses et handi-

MICHEL

BLOT

Chemisier - Habilleur

14, rue du Maréchal Joffre

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 37.03.95

"Aux Ciseaux d'Argent"

ORFÉVRERIE - INOX ARTICLES DE TABLE - CADEAUX - GAIGETS ATELIER DE RÉPARATION, D'AIGUISAGE CISEAUX, COUTEAUX

GRELARD

5 rue dos Halles - LA ROCHE-SUR-YON - 22 37.19.87

LES LETTRES RECOMMANDEES

DES ORIGINES A NOS JOURS

1ere PARTIE

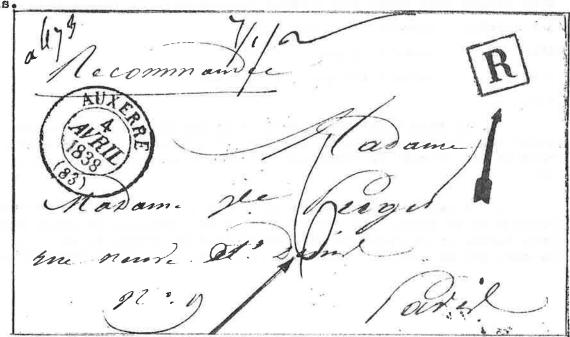
Lorsque le préposé à la distribution des postes vous annonce une "lettre recommandée", votre attention est immédiatement en éveil, car vous devinez qu'il s'agit, en principe, d'une correspondance plus ou moins précieuse. Vous savez, par expérience, que personne d'autre que vous ne peut en être destinataire.

Ces plis méritent, à mon avis, une attention toute particulière et nous allons tenter ensemble de les étudier. Mais nous nous bornerons aux plis du "ler échelon", abandonnant les tarifs des paquets, des avis de réception, des plis pour l'étranger, etc... La complexité croissante de ces tarifs de recommandation au fil des ans est de nature à décourager le modeste collectionneur que je suis!

Les pertes et les vols étaient monnaie courante au début du 19ème siècle. Pour tenter d'y remèdier, une ordonnance royale du 11 janvier 1829 créa la "lettre recommandée", mais à destination de PARIS seulement, les communes de sa banlieue en étant même exclues. Il s'agissait sans doute d'une expérience avec l'arrière-pensée d'une extension future

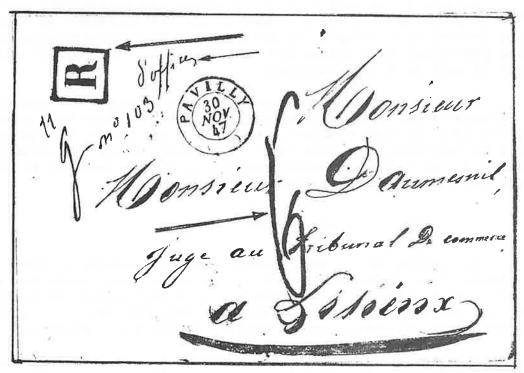
Que signifie le terme "recommandé"? Ne pensez pas que les plis soient recommandés à votre attention, mais plutôt à celle de l'Administration qui en suit le parcours, du Bureau de poste d'origine jusqu'à votre signature qui la décharge de cette responsabilité. La perte d'une lettre recommandée ne donnait pas lieu, à l'origine, à versement d'une indemnité.

Donc, une circulaire d'application du 9 février 1829 fixe le point de départ de ce nouveau système au ler février suivant. Mais la taxe reste "ordinaire" selon le tarif calculé d'après la distance et le poids.



Lettre d'AUXERRE pour PARIS, du 4 avril 1838. Mention manuscrite "Recommandée/71/2 grs" - Griffe rectangulaire R apposée en rouge Ce tarif fut appliqué jusqu'au 31 août 1844.

Une seconde ordonnance du 21 juillet 1844 (circulaire du 25 août 1844) étend la recommandation à tous les Bureaux. Le pli pouvait être affranchi (comprendre : rendre "franc", c'est-à-dire port payé non plus par le destinataire, mais par l'expéditeur), mais ce n'était pas encore obligatoire



Lettre de PAVILLY pour LISIEUX, du 30 novembre 1847. Mention manuscrite "d'office" / 11grs / nº 103 - 6 décimes payés par le destinataire Griffe carrée R apposée en noir

Au ler janvier 1849, c'est le grand chambardement. Non seulement la vignette postale fait son apparition, mais l'affranchissement devient obligatoire, mais avec une période de tolérance. La loi du 24 août 1848 (circulaire du 20 décembre 1848) institue un tarif progressif bien défini pour toute les lettres transportées de Bureau à Bureau :

- -ler échelon : jusqu'à 7 1/2 grs : 20c.
- -2ème ": jusqu'à 15 grs : 40c.
- -3ème " : jusqu'à 100 grs : 1 franc

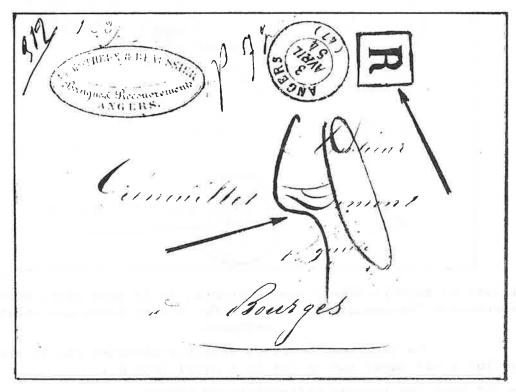
etc....

La taxe supplémentaire fixe de recommandation n'existe toujours pas. Toutefois, les lettres sont frappées du "double port", c'est-à-dire que le coût du transport est doublé en fonction du poids du pli.

Ce tarif aura cours jusqu'au ler juillet 1850 seulemenent. Eu égard à cette courte période d'application, les plis de cette nature sont rares. Je regrette de ne pouvoir vous en présenter un c'est le seul qui me manque! Mais s'il se trouve une âme compatissante....

La circulaire du 30 juin 1850 commence par porter à 25c. le coût de la lettre dont le poids n'excède pas 7 1/2 grs. Mais on y ajoute pour la première fois une taxe supplémentaire de recommandation, fixe et unilatérale de 25c.

L'affranchissement préalable n'est toujours pas obligatoire. La lettre simple du ler échelon se trouve donc taxée à 25c + 25c = 50c.



Lettre de ANGERS pour BOURGES, du 3 avril 1854 - Mentions manuscrites (n°) 312 - P (poids) 7 grs . 50 (centimes) payés par le destinataire Griffe carrée R apposée en noir

Ce tarif va durer jusqu'au 30 juin 1854. Puis, brusquement, la lettre recommandée proprement dite va disparaitre pour être assimilée à une lettre "chargée" (du terme : chargement, c'est-à-dire contenant des valeurs). Cette disparition va durer plus de 18 ans.

Elle sera rétablie par la loi du 25 janvier 1673 applicable, en principe, dès le ler février suivant.

Le tarif de la lettre simple dont le poids n'excède pas 10 grs (et non plus 7 1/2 grs) ayant été porté entre temps par une loi du ler septembre 1871 à :

- de Bureau à Bureau

25c pour les lettres affranchies au départ
40c " non affranchies

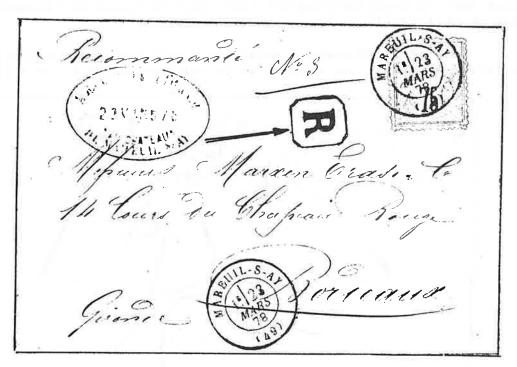
- nées et distribuables dans la circoncription du même
Bureau de Poste

25c pour les lettres affranchies au départ
non affranchies

- de PARIS pour PARIS
(mais 15 grs au lieu
de 10 grs)

- 15c pour les lettres affranchies au départ
- 25c pour les lettres non affranchies

l'usager commence à s'y perdre et l'Administration à compliquer les tarifs, bien que la taxe de recommandation soit unique et fixée à 50c.



Lettre de MAREUIL-SUR-AY pour BORDEAUX, du 23 mars 1878. Mention manuscrite "Recommandé N° 3" - Griffe R avec cadre aux angles arrondis

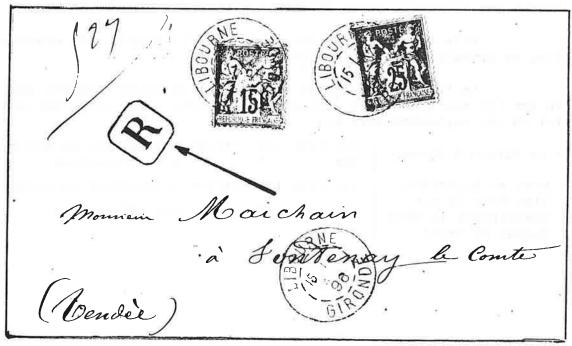
Le tarif de la lettre simple n'excèdant pas 15 grs (au lieu de 10) a été porté par la loi du 6 avril 1878 à :

- 15c pour les lettres affranchies au départ

- 300 " non affranchies

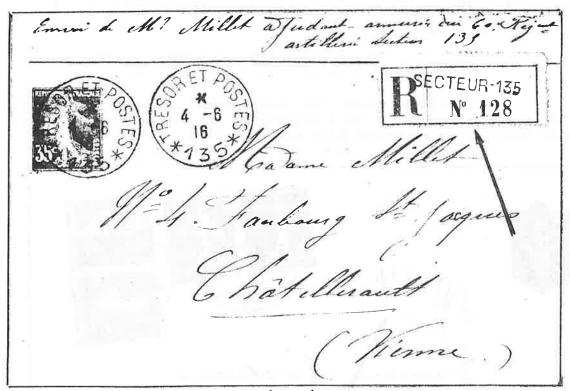
et celui de la taxe de recommandation ramené à 25c (loi du 26-12-1878). On trouve alors des lettres recommandées du ler échelon :

- à 15c + 25c = 40c (lettre ci-dessous) - et à 30c + 25c = 55c



Ce tarif durera jusqu'au 15 avril 1906, soit plus de 25 ans, ce qui constitue un petit record... Nous verrons apparaitre alors l'étiquette de recommandation.

Par décret du 6 mars 1906, le tarif de la lettre simple dont le poids n'excède pas 15 grs est fixé à 10c. Celui de la taxe de recommandation étant inchangé, soit 25c, la lettre du ler échelon supporte une taxe de (10c + 25c) 35c.

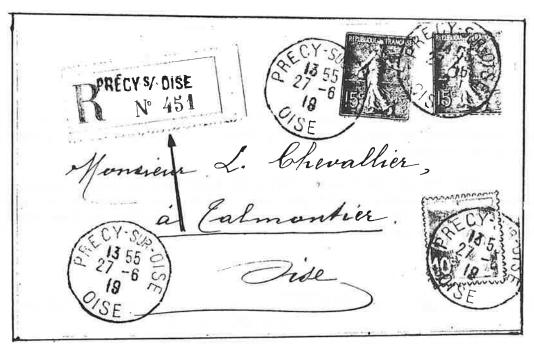


Lettre du 4-6-1916 - Tarif à 35c

Deux décrets des 13 et 22 avril 1910 apportent quelques modifications aux tarifs des lettres ordinaires affranchies en fonction de leur poids. Celui de 10c est désormais applicable aux plis n'excèdant pas 20 grs (au lieu de 15). La taxe de recommandation restant limitée à 25c, on peut en conclure que le tarif de la lettre recommandée du ler échelon n'est pas modifié.

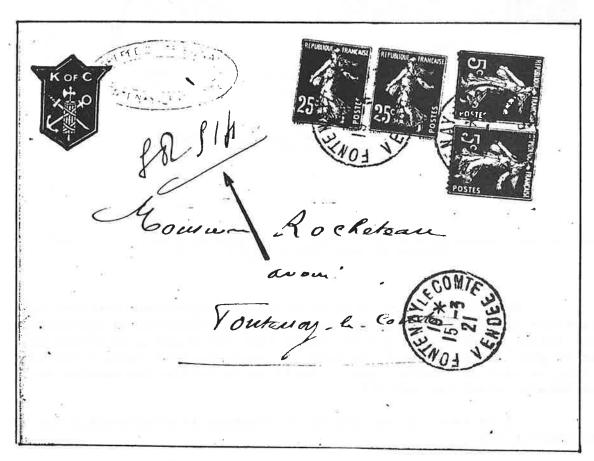
Il le sera par une loi du 30 décembre 1916 applicable dès le ler janvier 1917.

Le tarif de la lettre ordinaire passe à 15c et celui de la recommandation reste fixé à 25c.



Lettre du 27-6-1919 - Tarif à 40c

Il fallait relever les ruines de la guerre.... La lettre simple est affranchie à 25c à compter du ler avril 1920 (loi du 29 mars 1920) et la recommandation portée à 35c.



Lettre du 15-3-1921 - Tarif à 60c

La fréquence des augmentations de tarif va aller en s'accélérant au cours de la crise économique des "années folles".

(à suivre...)

Y.PAUVERT

ȚABLEAU DETAILLÉ DES TARIFS APPLICABLES AUX LETTRES DU 1er ECHELON du 1-1-1828 au 24-3-1924

I was a second of the second o					
Période	APPLICATION	Poids maxi 1er éch.	Taxe de la lettre simple	Taxe de recom- mandation	
1.1.1828/28.2.1829	- de Bureau à Bureau	9rs 7½	2 décim.	000000000	
1.3.1829/31.8.1844	- à destination de PARIS seulement - de PARIS pour PARIS (loi du 24.2.06)	7 2 15	2 décim. 15c	CREATION Taxe ord's	
1.9.1844/31 12.1846	- à tous les Bureaux	7 2	2 décim.	+décime rural cas échéant	
1.1.1847/31.12.1848	- id -	7 2	2 décim.	suppres- sion du décim.en	
1.1.1849/30.6.1850	- id -	7호	20c	double port	
1.7.1850/30.6.1853	- id -	7월	25 c	25 c	
4 7 4057 /70 (4054	(- à tous les Bureaux	7 1	25c	25c	
1.7.1853/30.6.1854	- de PARIS pour PARIS	15	{aff.:10c n.a.:15c	25 c 25 c	
1.7.1854/31.12.1861	- de Bureau à Bureau	7호	aff.:20c n.a.:30c	SUPPRIMÉE	
1.1.1862/31.12.1862	- id -	10	aff.:20c n.a.:30c	mais	
1.1.1863/31.8.1871	- ensemble du territoire	10	(aff.:10c n.a.:15c	maintenue pour	
	(- de Bureau à Bureau	10	aff.:25c n.a.:40c	les lettres	
1.9.1871/31.1.1873	- née et distribuable dans la circonscription du même Bureau	10	aff.:15c n.a.:25c	"chargées"	
(63)	- de PARIS pour PARIS	15	{aff.:15c n.a.:25c		
1.2.1873/31.12.1875	- id -	d.	d°	RETABLIS- SEMENT : 50c	
1.1.1876/30.4.1878	- de Bureau à Bureau	15	(aff.:25c n.a.:40c	50c	
111110101010101010	- née et distribuable dans la circons- cription du m Bureau et PARIS/PARIS	15	{aff.:15c n.a.:25c		
1.5.1878/15.1.1879	- FRANCE et ALGERIE	15	{aff.:15C n.a.:30c	50c	
ent expenses to the					
16.1.1879/15.4.1906	- id -	15	đ۰	2 5 c	
16.4.1906/30.4.1910	- id -	15	10c	25c	
1.5.1910/30.12.1916	- id -	20	10c	25c	
1.1.1917/31.3.1920	- id -	20	15c	25c	
1.4.1920/24.3.1924	- id -	20	25c	35c	

aff. = affranchie n.a. = non affranchie

QUELQUES MIGRATEURS

C.RIOBÉ

L'hiver approche et, comme tous les ans, les hirondelles nous quittent.

J'ai cherché des renseignements sur les oiseaux migrateurs. Tâche ardue. Dans tous
les groupes d'oiseaux, il y a des espèces migratrices.



Les migrateurs régulièrement, chaque année, à l'automne, vont hiverner plus au Sud, s'ils sont de l'hémisphère Nord, ou plus au Nord, s'ils sont de l'hémisphère Sud.

Devant ce domaine immense, d'ailleurs assez mal connu, j'ai du me limiter à ne prendre que quelques exemples.

D'abord notre Hirondelle (Hirundo rustica).

Nichant dans toute l'Europe, elle part jusqu'en Afrique australe et même à Madagascar, tranquillement,

à 40 - 50 km/h. Pour un oiseau qui pèse dans les 20 g,

ce n'est pas mal. Du fait de sa vaste répartition, près
d'une vingtaine de pays lui ont consacré un timbre.



Colibri à gorge rubis

Le Colibri à gorge rubis (Archilochus colubris) pèse entre 2,5g
et 2,75g. Il vit en Amérique du
Nord et, pour migrer, peut traverser le Golfe du Mexique, soit



Hirondelle

environ 800 km, en volant à quelques mètres au-dessus des flots.



Sterne arctique

près de l'Océan austral.

Le record de distance parcourue appartient à la Sterne arctique (Sterna paradisea) que le timbre des

T.A.A.F. appelle Sterne antarctique.
Elle parcourt aller et retour, plus
de 36 000 km. Elle se reproduit sur
les côtes du Canada et du Groënland
et hiverne dans l'Atlantique Sud,



Sterne Pierre Garin

Une proche parente, la Sterne Pierre Garin (Sterna hirundo) peut passer

Un Albatros hurleur (Diomedea exulans) a parcouru

Le Pluvier doré (Pluvialis apricaria) parcourt en une

5 650 km en 22 jours, soit 257 km par jour.

seule étape 3 000 km de l'Alaska à Hawal.

35 h de voyage à 90 km/h; cela lui

demande 252 000 battements d'ailes.

l'hiver à plus de 10 000 km de son aire de nidification.



Albatros hurleur

Le Pluvier doré asiatique (Pluvialis dominica) niche au Nord de la Sibérie et de l'Amérique du Nord. Il migre jusqu'au Sud de l'Asie, dans les îles de la Sonde, et même en Australie.



Il pèse dans les 200 g.

Pluvier doré asiatique



Pluvier doré



Tourne-pierre à collier

Le Tourne-pierre à collier (Arenaria interpres) de Scandinavie, hiverne sur les côtes d'Afrique et jusqu'au Cap.



Fou de Bassan

Tous ces oiseaux de déplacent en volant. C'est évident, me direz-vous. En bien pas tout à fait. Les Fous de Bassan (Sula bassana) tantôt volent et tantôt nagent. Quand leurs petits quittent le nid pour migrer, ils ne savent pas encore voler. Ils partent donc à la nage et apprendront à voler en cours de route.



Eider à duvet

L'Eider à duvet (Somateria mollissima) se dirige à la nage vers ses quartiers d'hiver.

Bah! Il y a d'autres espèces qui vont à pied!

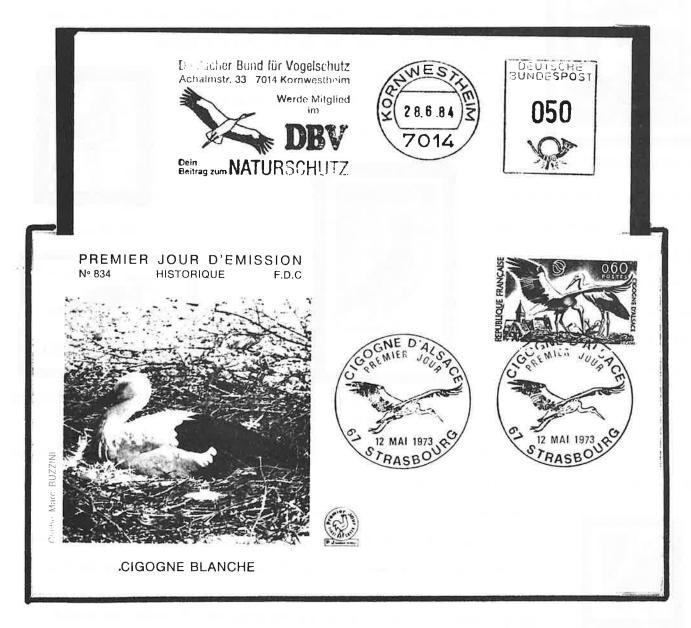
Alors!

Le Pétrel tempête (Hydrobates pelagicus) niche à l'Est de l'Atlantique Nord et à l'Ouest de la Méditerranée. Il hiverne sur les rives Ouest et Sud de l'Afrique.



Pétrel tempête

Les habitants de certaines régions surveillent attentivement les départs et retours de leurs cigognes (Ciconia ciconia). Leurs migrations sont bien connues. Elles gagnent l'Afrique par l'Espagne ou la Turquie, évitant le survol de la Méditerranée. Elles passent l'hiver au Sud du Sahara. Une vingtaine de pays survolés ont émis un timbre sur cet oiseau.







Ciconia ciconia

Certains migrateurs, trouvant une région à leur convenance, se sédentarisent. C'est le cas de la Cigogne noire (Ciconia nigra) qui s'installe dans les montagnes Sud-africaines.

L'Etourneau (Sturnus vulgaris) que vous voyez souvent en bandes criardes arrive d'Afrique dès Février. Il tend lui aussi à se sédentariser dans les villes et dans certaines régions d'Europe.



Cigogne noire



Etourneau

Les chasseurs surveillent les passages des oies, cygnes et autres canards. Les oies volant à 9 000 mètres seront difficiles à atteindre, mais tous pourront voir le Canard pilet (Anas acuta), La Bernache cravant (Branta bernicla), le Bécasseau variable (Calidris alpina), le Canard colvert (Anas platyrhinchos), le Cygne sauvage (Cygnus cygnus), l'Oie rieuse (Anser albifrons).



Bernache cravant



Canard pilet



Bécasseau variable







Cygne sauvage

Oie rieuse



Pinson des arbres

Tous ces oiseaux, exceptes l'Hirondelle et le Colibri, se nourrissent de
poissons ou de batraciens, animaux
aquatiques. Mais les insectivores
doivent eux aussi trouver une nourriture absente de nos régions en Hiver.
Il leur faut donc migrer.

Après l'Hirondelle et le Colibri, déjà cités, signalons: le Pinson des arbres (Fringilla coelobs) et le Chardonneret



Chardonnetet élégant

élégant (Carduelis carduelis).

Sur les quatre derniers timbres, la carte de migration est clairement indiquée.



Aigle des steppes



Merle améthyste



Cigogne d'Abdimii

BON REVE
ET
BON VOYAGE



Guépier d'Europe

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers

LA ROCHE SUR YON

Tél: 37.27.54

VENDÉE TRANSMISSION

FOURNITURES INDUSTRIELLES ET AGRICOLES

30. RUE DE LA CHAPELLE

LE POIRÉ-SUR-VIE

Tél:(5I) 3I 87 30

ROULEMENTS

COURROIES

CHAINES - FILTRES

Couteaux d'ensileuses et pièces d'usure

Moiss. Batt. (chaines-battes)
PIECES DE CHARRUES etc..

Express Service Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

BP 62 - 3 37-01-32

LA ROCHE-SUR-YON

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée





PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

POMPIDOU

La Roche-sur-Yon Tél.: 37.26.47

CAFE-BAR LE BONAPARTE

25, rue Paul Baudry

LA ROCHE SUR YON

Tél: 05.14.77

Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés

ses gadgets

sos cadeaux d'affaires

SON CHOIX

SES PRIX

M" BARALHE

15. rue Georges-Clemenceau — 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. (51) 37.08.53

PAPETERIE AVIZOU



et philatéliques

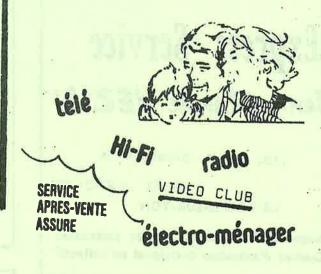


Maison des CADEAUX



7 Place Napoléon LA ROCHE sur YON

Tél, (51) 37. 15.94



comptoir du marché commun

S.Y.D 13. Bd LOUIS BLANC Tél 37 20 59

LES CACHETS DE RETOUR A L'ENVOYEUR DUS A DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

1939 - 1945

La guerre de 1939 - 1945 a entraîné de graves perturbations dans l'acheminement du courrier : campagne de France, barrage de la ligne de démarcation, rupture des relations postales avec les zones interdites et l'étranger, puis avec la France d'outre-mer, restriction de la correspondance des prisonniers de guerre, et bien d'autres facteurs encore qui provoquèrent une multitude de "retour à l'envoyeur".

Aussi, l'étude de documents sur lesquels furent apposées les marques postales justifiant le retour fait ressortir avec acuité les vicissitudes, les aléas de la vie des Français sur le sol national et celles des exilés en Allemagne et dans les pays annexés.

Les quelques cachets décrits ci-dessous ne sont qu'un bien modeste aperçu de ce que l'on peut rencontrer sur des lettres et des cartes postales, tant ce domaine est vaste et complexe, ne serait-ce que pour élucider parfois la raison du retour ; et il serait vain de vouloir prétendre en établir une liste exhaustive.



INADMIS ZONE LIBRE RIVE GAUCHE-DU-CHER



-RETOUR A L'ENVOYEUR- | CORRESPONDANCE INADMISE | POUR LA ZONE OCCUPEE |



RETOUR Tarif Inchangé Aucun timbrene doit etre collé

Le tarif des cartes postales ayant été porté de 80 c à 1 F 20 à partir du 1er Janvier 1942, l'expéditeur se crut obligé de compléter l'affranchissement. Mais l'augmentation pour les cartes interzones fut reportée au ler Mars.

LA CAMPAGNE DE FRANCE

(MAI-JUIN 1940)

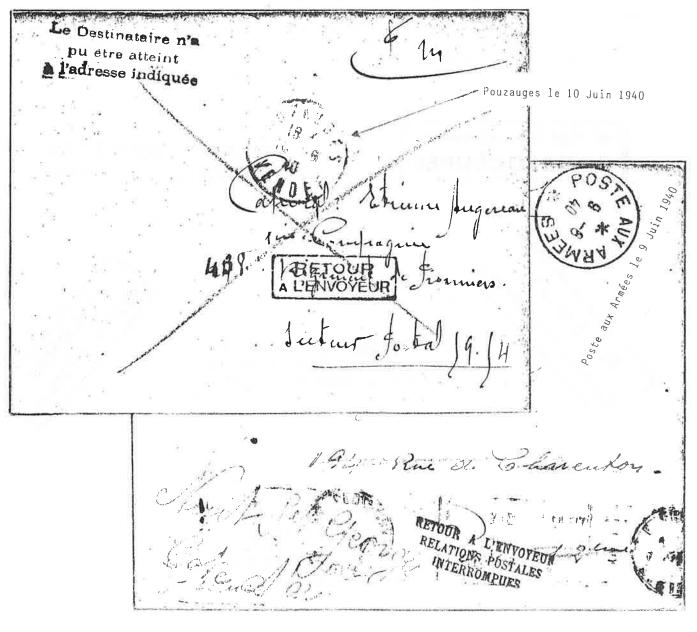
Le 10 Mai 1940, les armées allemandes attaquèrent le front français qui fut rapidement enfoncé.

Dans les jours qui suivirent, la plupart des régiments se trouvèrent, les uns encerclés, et les autres, disloqués, refluèrent de tous côtés pour tenter d'échapper à l'envahisseur.

Une confusion extrême s'ensuivit et le désordre qui s'installa s'accrut au fil des jours.

En conséquence, le service postal ne fut plus en mesure d'assurer les tâches qui lui incombaient, et les correspondances qui étaient adressées aux militaires en campagne ne purent être acheminées.

Sur les enveloppes fut alors apposé un cachet (dont-il existe divers types), justifiant le retour à l'expéditeur.

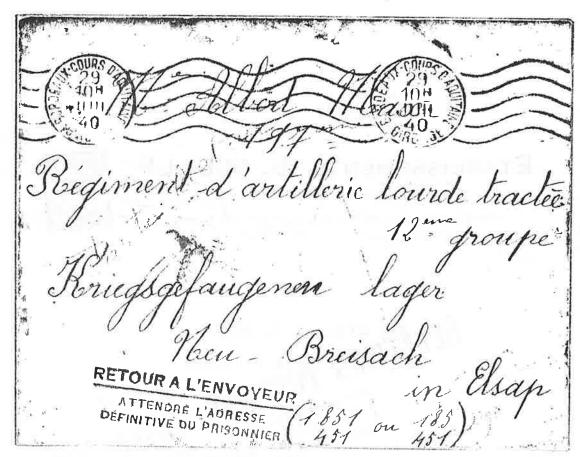


au dos de l'enveloppe : cachet de Paris XII - 31 Juillet 1941 el cachet Nuits St Georges - 1er Août 1941

LA CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Lettre adressée à un soldat prisonnier au frontatalag de Neuf-Brisach mais qui, entre-temps, avait été transféré dans un camp en Allemagne.

Bordeaux le 29 Juillet 1940



ANNEXION DE L'ALSACE-LORRAINE

Après l'armistice, le 22 Juin 1940, les trois départements d'Alsace et de Lorraine (Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle) ne furent plud administrés par la France.

En effet, dès le 24 Juillet, le Reich reporta le cordon douanier sur la frontière tracée après notre défaite de 1870, et le 7 Août, les deux provinces furent intégrées dans l'administration civile allemande, pour, ensuite, être purement annexées à la "Grande Allemagne" le 1er Janvier 1942.

Parallèlement à la réorganisation administrative en Alsace et en Lorraine, les relations avec les départements français furent momentanément suspendues.

Les correspondances en instance, à destination des localités soumises au régime postal allemand , étaient alors renvoyées à leurs expéditeurs.

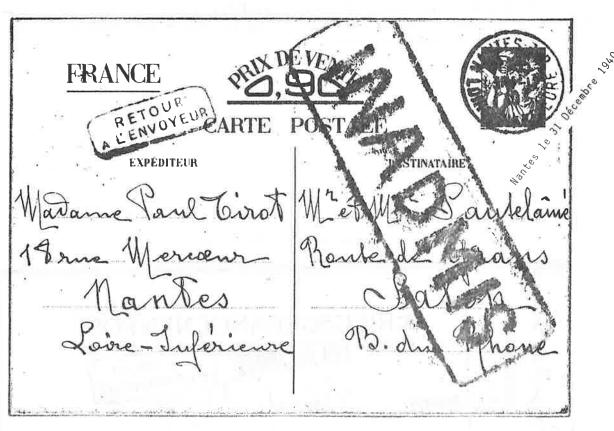
Chalons-sur-Marne le 3 Octobre 1940



LES "INADMIS" DE LA LIGNE DE DEMARCATION

Cette carte postale datée de Nantes le 30 Décembre 1940, fut retournée à l'envoyeur car les quatre lignes d'instruction figurant au verso n'avaient pas été respectées, notamment de ne rien écrire en dehors des treize lignes de texte, partiellement imposé et forcément limité.

Ce ne fut pas le cas, car l'expéditeur écrivit une ligne supplémentaire se rapportant aux voeux et à la bonne année !



	Mandes 10 30	dec. 1940 -
. News so	mes en bonne santé	fatigué.
V	légèrement, gravement	t malader blessé.
	tué.	-prisonnier.
	d6c6d6-	sans nouvelles
No. 4		
•	besein de provisions	
nouvelles, bagages	. Tank c	st de retour à Nantes réfor
and the second of the second of	travaille à	and the state of t
à l'école de		a été reçe
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	aller à
Bayanasa	La via via d' Maina	when Il regard
· Coll	the grant of the state of	and the second
	-Q/\ CO\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	we se many ren

LA CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Devant la prolifération des correspondances destinées aux prisonniers de guerre, les autorités allemandes, à partir du 1er Janvier 1941, distribuèrent dans les oflags et stalags des cartes-lettres spéciales contenant un volet à utiliser pour la réponse, à l'exclusion de toute autre catégorie d'imprimé.

Au fur et à mesure que les camps étaient dotés de ces nouvelles formules, les lettres et cartes d'autres modèles envoyées aux prisonniers, furent retournées à leurs expéditeurs après avoir été revêtues d'un cachet précisant le motif du retour.

Versailles le 2 Février 1941



LA CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Pourquoi cette carte postale privée fut-elle retournée à l'expéditeur ? Il faut peut-être admettre que, anticipant sur la date d'application de la décision des autorités allemandes de refuser les cartes postales imprimées en France, un censeur du camp l'a tout simplement retournée à l'envoyeur par le canal de l'Office des prisonniers de guerre à Paris ?

Avignon-gare le 7 Décembre 1940	
rexpertaur 18th familiette	Frote Literat Jeanne Scho Arignon Vanchise
Se Ariemanefangenenpust	Behülzrenfrei! (Franchise Postale)
Posikarte SPEIC Grade, nom en majuscules, prénon	DE CHERRE PARIS
Gefangenennummer 38.4 (numéro matricule du prisonnier)	Adresse Incomplete
Rager-Bezeichnung	Stalag III
(Indication du camp)	(1) / (1) flag
	1 Acutschland
(1) biffer la mention inutile	(Allemagne)

LE COURRIER VERS LA SUISSE

A partir du 13 Mai 1942, il était possible, depuis la zone occupée, d'échanger avec la Suisse de la correspondance uniquement d'ordre économique, via la Chambre de Commerce suisse à Paris.

Le courrier privé qui était cependant acheminé, était retourné à l'expéditeur revêtu d'un cachet précisant la raison du refus.

La Rochefoucauld le 29 Mars 1943

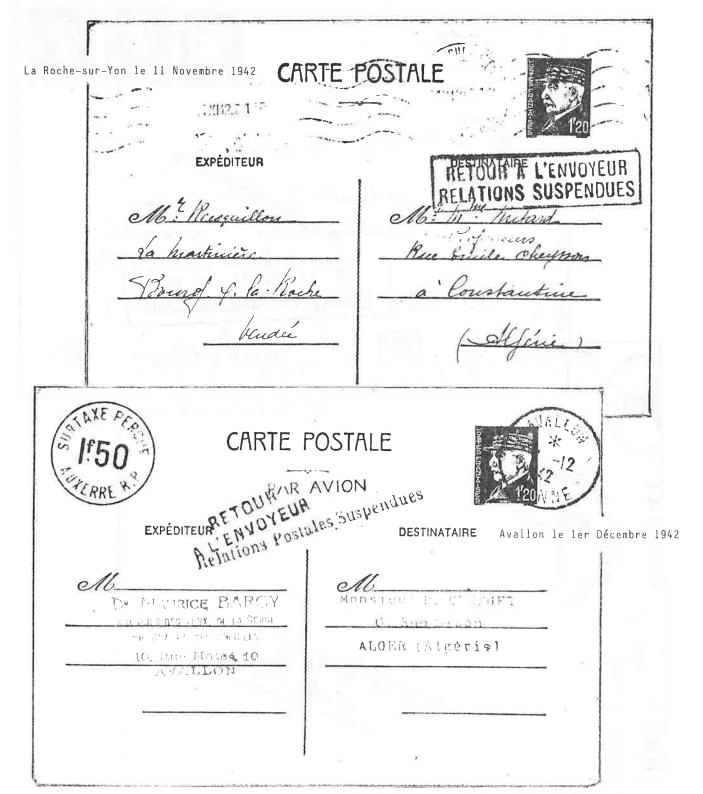


LE DEBARQUEMENT EN AFRIQUE DU NORD

Le 8 Novembre 1942, les troupes anglo-américaines débarquaient en Afrique du Nord, Casablanca, Oran et Alger étaient leurs objectifs.

Le 11 Novembre, les Allemands répliquaient en envahissant la zone sud de la France, le jour où, après avoir résisté, les soldats français stationnés en Afrique du Nord recevaient l'ordre de cesser le feu.

En conséquence, les correspondances à destination de ces régions ne furent plus acheminées et sur les cartes postales fut apposé un cachet précisant la raison du retour.

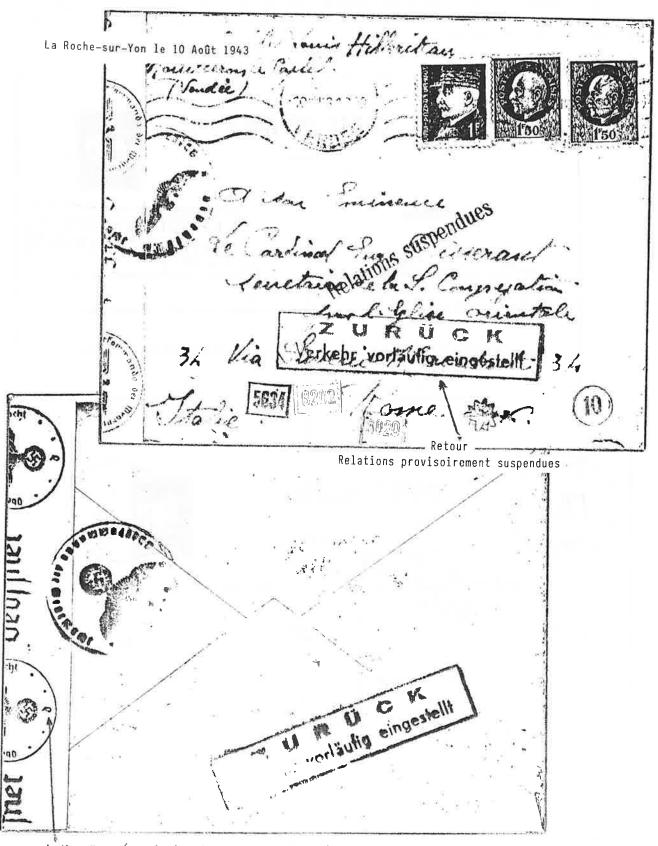


LA CHUTE DU REGIME FASCISTE EN ITALIE

Le 25 Juillet 1943 vit la chute du régime fasciste et la démission de Mussolini.

Le lendemain, la loi martiale était proclamée.

En conséquence, les relations postales furent interrompues.



indice "d" (commission de censure de Munich)

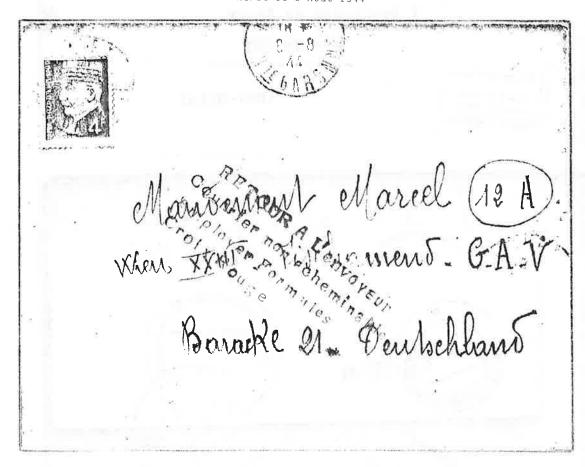
LE DEBARQUEMENT SUR LES COTES DE PROVENCE

Le 15 Août 1944, les premiers bataillons américains débarquèrent sur les côtes de Provence accompagnés par des commandos français.

Après avoir établi une solide tête de pont, les forces alliées entreprirent la poursuite de l'adversaire en remontant la vallée du Rhône et en empruntant la route Napoléon.

Dans ces conditions, et vu les combats de harcèlement menés par les groupes de maquis, l'acheminement du courrier de la Haute-Garonne vers la ville autrichienne de Vienne, alors allemande, était bien aléatoire il ne resta plus alors que les formules spéciales de la Croix-Rouge pour correspondre.

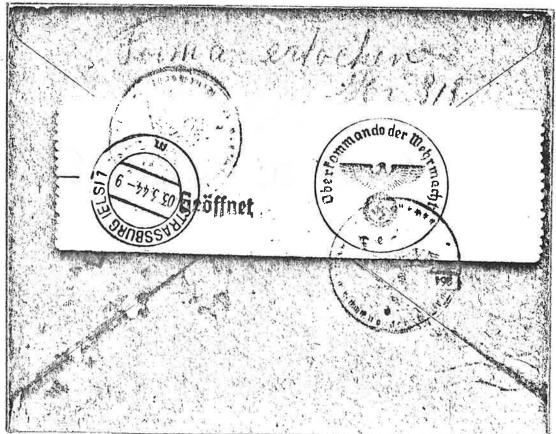
Muret le 8 Août 1944



CORRESPONDANCE VERS L'ALSACE-LORRAINE

Cette lettre fut adressée à un organisme dissout ou intégré dans l'organisation allemande correspondante.





Au dos, bande de fermeture et marques de la censure allemande portant l'indice "e" de la Commission de Francfort-sur-Main.

LE DEBARQUEMENT EN NORMANDIE

A l'aube du 6 Juin 1944, les premières forces alliées débarquaient sur les côtes de la Normandie.

Il s'ensuivit de rudes et violents combats qui opposèrent les forces adverses. Le 10 Juin, la ligne de front passait à l'alentour de Balleroy, mais elle n'en était éloignée que d'environ 20 kilomètres le 25 Juillet.

L'âpreté des combats et l'étendue du front ne permirent pas à la Croix-Rouge d'intervenir pour une éventuelle distribution du courrier aux civils.

Monsieur LEFEEVRE

Pharmacien MONS POSTALES SUSPENDINGS

AUX BONS SOINS DE LA CROIX ROUGE

Paris le 18 Juillet 1944

LA CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Après le débarquement du 6 Juin 1944 en Normandie, petit à petit, il devint difficile de correspondre avec les prisonniers de guerre et les travailleurs en Allemagne.

Cette situation s'aggrave en janvier 1945 lorsque l'armée Rouge s'élança de ses têtes de pont de la Vistule et déferla à l'ouest vers les frontières du Reich.

Cependant, les Allemands défendaient avec acharnement la Poméranie et la Prusse Orientale où se situait le stalag xxB à Marienburg ; aussi, la situation militaire dans ces régions ne permettait guère un acheminement normal du courrier.

Bellegarde-en-Foretz le 9 Janvier 1945

Kriegsgefangenenpost Rückantwortbrief Lettre de réponse An den Kriegsgefangenen Au prisonnier de guerre N'a pu être acheminé Retour à l'envoyeur Gefangenennummer: No. du prisonnier Lager-Bezeichnung: M.-Stammlager XX B Designation du camp 1 came Com Gebührenfreil Franc de portl Deutschland (Allemagne)



Votre ÉBÉNISTE Co

MEUBLES MOREAU

Fabricant

4

BELLEVILLE-sur-VIE

Tál.: magasin 41.12.62 fabrique 41.11.13 MAROQUINERIE - BAGAGES - PARAPLUIES

m. bibard

ARTICLES CADEAUX

T. Tue des Halles - Tél. 37.03.53 LA ROCHE-SUR-YON

Meme maison: Centre Commercial « Bellevue »
Tel. 37.10.09



Le bon sens près de chez vous.

Pour vos lunettes

a Magasins à votre service

OPTIQUE COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

83000 LA ROCHE SUR YON

POISSONNERIE

"chez ANDRE

LA ROCHE SUR YON

Arrivage Journation

Aux^hhaliss : Mardi Jeudi Samedi

Antiquités

Entrie Cibre ...

Occasions - Achat - Vente

Grand Choix De Menbles Régionaux

L BARBOTEAU

8, Nue Marichal Soch 65000 Ca Noche sur Yon Ett. 37.08.91 Anciennement MARIONNEAU ELECTRICITE GENERALE

TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE ELECTRO-MENAGER ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin: 5, Rue Raymond-Poincaré
Atelier-Bureaux: 6, Rue Lazare-Carnot
LA ROCHE-SUR-YON

Tál. : 37-09-19



la providence VIE

CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES ASSURANCES

IARD - VIE

*Le Richelleu *
Rue Paul-Doumer
85000 LA ROCHE-SUR-YON

T (51) 37,05.79 · 37.22.60

A POSTE DU VILLAGE A. REBOULOT (Expert agréé CNE)



- * TIMBRES DE FRANCE.
- * CLASSEMENT THEMATIQUE.
- * NARCOPHILIE.
- * ENTIERS POSTAUX.

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

14, RUE de la JUIVERIE - 44000 NANTES

Tél: (40) 47.77.13



SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon - Tél 62.18.14

LE CODE P.L.M.

René CARSAC

TABLE DES MATIERES

* *	
	page .
AVANT PROPOS	PLM, 2
	DI M. G
Bref rappel du code PLM	PLM 3
	84.84.0
Les postes de codage	PLM 3
To all annual des manages	DI M. O
Le classement des marques	PLM 3
Les indexations erronnées	DI M. A
Deb Timeyer atoms of townsen	PLM 4
Rappel de la traduction du code PLM	PLM 5
Liste des centre de chèques postaux	PLM 5
Liste des Cedex	PLM 6
7	PLM 7
Liste des Ambulants	I CHI I
Les marques spéciales du centre d'Arcue	eil 8
La principauté de Monaco	PLM 8
Règles d'indexation du centre de Clerme	ont Ferrand 9
CATALOGUE DES MARQUES DU CODE PLM	

AVANT-PROPOS

Cette étude a pour but de grouper les marques, utilisées par les Postes et Télécommunications, pour la codification des adresses postales, connues sous le nom de Code PLM. Dans cet ouvrage, il n'a été tenu compte que des marques alphanumériques, sauf en ce qui concerne les ambulants en service avant Aout 1973, date à laquelle le code PLM commence à devenir numérique dans certains centres, en particulier à Arcueil qui lui donnera son nom : le code Arcueil II.

Certes, malgré les soins apportés à la réalisation de cet ouvrage, des erreurs ont pusty glisser surtout en raison de l'indépendance totale de chaque centre vis-à-vis des autres et de l'extrême mobilité des marques d'indexation variant suivant les besoins du moment. Que le lecteur veuille bien nous pardonner.

Il a été jugé interessant d'inclure à cette étude les règles d'indexation du centre de Clermont Ferrand. Ce document est celui qui est le plus complet des 3 centres, il permet de se remémorer les règles principales de ce code.

L'auteur tient à remercier ceux qui l'ont aidé à réaliser cet ouvrage :

- Monsieur RIVASSEAU Directeur Départemental Adjoint des PTT de la Vendée,
- Messieurs CATON et SAUVE, Chefs du centre de tri de Clermont Ferrand,
- Monsieur RONGIER, chef du centre de tri de la gare PLM.

René Carsac

Documentation: Programmes de tri des centres de PLM, Clermont Fd et d'Arcueil. Recherches personnelles.

A partir d'Octobre 1969, le centre de tri de la gare PLM à Paris ouvre ses portes pour des essais, puis, à partir du début 1970, pour le courrier privé. Il utilise une nouvelle indexation qui prend le nom du centre : Le Code P.L.M.. Contrairement aux codes précédents il n'y a plus de start fixe, le ruban s'usait beaucoup plus rapidement à l'endroit du start tandis qu'avec le nouveau code l'usure est répartie sur toute la largeur du ruban.

Trois centres utiliseront le code PLM :

- Le centre de la gare P.L.M. à Paris
- Le centre de la gare de Clermont Ferrand (Puy-de-Dôme)
- Le centre d'Arcueil (Val de Marne)

Le centre de tri de Paris PLM, qui compte 17 postes d'indexation, est réservé au tri du courrier normal : Marianne de Cheffer à 0.40, puis, à compter du 1 er Janvier 1971, Marianne de Béquet à 0.50. Ce centre code les principales villes de France.

Le centre de Clermont Ferrand, le seul situé en province, code indifféremment le courrier normal et le courrier non urgent. Il code en totalité les départements du Puy de Dôme et de l'Allier et une bonne partie des départements du Cantal et de la Haute Loire. Il code également quelques villes importantes de province. Ce centre utilise 11 postes de codage.

Le centre d'Arcueil, le plus important avec ses 35 postes, commence à fonctionner en Février 1971. Il code uniquement les plis non urgent : Marianne de Cheffer à 0.30. Les départements des Hauts de Seine (92), de la Seine St Denis (93) et du Val de Marne (94) sont codés en totalité. Ce centre code également quelques villes importantes de province.

LES POSTES DE CODAGE

Les marques frappées à sec sous la quatrième colonne de tirets, indiquent le numéro du poste de codage, il est donc possible de classer les différents postes de chaque centres :

Centre de P.L.M.	- courrier à 0.40 ou à 0.50	postes 01 à 17
Centre de Clermont Ferrand	- courrier à 0.30, 0.40 ou 0.50	postes 01 à 11
Centre d'Arcueil	- courrier privé à 0.30 - courrier des C.C.P. - courrier privé à 0.30	postes 01 à 20 postes 21 à 30 postes 31 à 35

Pendant les révisions de machines, les numéros sont retirés et il est possible de trouver, en provenance de tous les centres, des enveloppes indexées sans numéro de poste de codage.

LE CLASSEMENT DES MARQUES

Les marques sont classées par département et dans l'ordre suivant :

- les maroues de chef-lieu (VVV)
- les marques de majorité ou fin d'adresse (KKK)
- lea marques de service :
 - ambulants
 - chèques
 - Cedex
 - Divers

LES INDEXATIONS ERRONNEES.

- a) PAR SUITE DU MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU POSTE.
- avec manque d'une ou de plusieurs colonnes.
- avec manque d'un ou de plusieurs tirets dans une ou plusieurs colonnes.
- b) PAR SUITE DU BLOCAGE DE L'ENVELOPPE.

L'enveloppe peut rester bloquée dans l'indexeuse et recevoir ainsi plusieurs fois la MEME indexation.

c) PAR SUITE D'UNE MAUVAISE PRESENTATION DE L'ENVELOPPE DANS L'INDEXEUSE.

La position normale de la marque est en bas et à droite de l'enveloppe, mais elle peut se trouver :

- en bas et à gauche - en haut et à droite - en haut et à gauche
- d) PAR SUITE DE L'ERREUR DU CODEUR

Une marque frappée KKK pour un chef-lieu au lieu de VVV ou l'inverse VVV pour KKK. Erreur de frappe sur le numéro du département 81 au lieu de 85. Erreur sur le codage des villes de Paris, Lyon et Marseille qui seraient codées VVV au lieu du code particulier qu'elles possèdent. etc...

e) LES "ERREURS" QUI N'EN SONT PAS.

Parfois les codeurs rectifient eux-même en codant correctement une adresse mal libellée par l'expéditeur, par exemple une lettre adressée à :

Monsieur UNTEL 63 Tours sous Meymont

est incorrecte car elle n'indique pas le bureau distributeur, elle devrait être rédigée de la façon suivante :

Monsieur UNTEL Tours sous Meymont 63 CUNLHAT

or, le codeur, sachant que Cunlhat est le bureau distributeur, a codé correctement 63CUN. Ceci ne constitue donc pas une erreur, bien que ne correspondant pas à l'adresse, mais une indexation parfaitement correcte en tenant compte du bureau distributeur.

RAPPEL DE LA TRADUCTION DU CODE P.L.M.

Le code se lit de droite à gauche. Le signe Ø signifie zéro.

A	В	С	D	E	F	G	Н	I	J	K	L	M	N	0	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y.Z.CH
-	-	= -	- - -		-	-		-	= -			=	=	-	=		-		= -	= -	-	=======================================	=	-
BOU 1			HA 2	C	HA T:	EAU	_	MAR 4		МО	N T 5		PON 6			ROU 7			er 8		VIL 9		CAN	ines Ø
:					-			=			=		-					,	-		-			=

La première et la dernière ligne des chiffres ne comportent pas de tirets.

LISTE DES CENTRES DE CHEQUES POSTAUX.

- 13 MARSEILLE
- 20 AJACCIO
- 21 DIJON
- 31 TOULOUSE
- 33 BORDEAUX
- 34 MONTPELLIER
- 35 RENNES
- 44 NANTES
- 45 ORLEANS
- 51 CHALONS SUR MARNE
- 54 NANCY
- 59 LILLE
- 63 CLERMONT FERRAND
- 67 STRASVOURG
- 69 LYON
- 75 PARIS
- 76 ROUEN
- 87 LIMOGES

LISTE DES CEDEX	PLM	ARCUEIL	CLERMONT
06 NICE		N22	N22
10 TROYES		T22	
13 MARSEILLE		M22	}
MARSEILLE 1			M31
MARSEILLE 2			M32
MARSEILLE 3			M33
MARSEILLE 4			M34
14 CAEN	86	C22	
21 DIJON		D22	D22
25 BESANCON		B22	
29 BREST		B22	
31 TOULOUSE		T22	T22
33 BORDEAUX		B22	B22
34 MONTPELLIER		M22	M22
35 RENNES		R22	R22
37 TOURS		T22	
38 GRENOBLE		G22	G22
42 ST ETIENNE		E22	E22
44 NANTES	1 1 1 1 1 1 1	N22	N22
45 ORLEANS		022	022
49 ANGERS		A22	
51 CHALONS SUR MARNE		C22	
54 NANCY		N22	N22
57 METZ		M22	
59 LILLE		L22	L22
59 ROUBAIX		722	
ROUBAIX 1			R31
ROUBAIX 2			R32
63 CLERMONT FERRAND		C22	C22
67 STRASBOURG		322	S22
68 MULHOUSE		M22	M22
69 LYON		L22	
LYON 1			L31
LYON 2			L32
LYON 3			L33
72 LE MANS		M22	

75 PARIS 1	1 1		ø31
PARIS 2	1		ø32
PARIS 3			ø33
PARIS 4			Ø34
PARIS 5			Ø35
PARIS 6			ø36
PARIS 7			Ø37
PARIS 8			ø38
PARIS 9			ø39
PARIS 10			Ø40
PARIS 11			Ø41
PARIS 12			Ø42
PARIS 13			Ø43
PARIS 14			844
PARIS 15			Ø45
PARIS 16			Ø46
PARIS 17	1 1		Ø47
PARIS 18			Ø48
PARIS 19			Ø49
PARIS 20			Ø40
PARIS BRUNE CEDEX	Ø22	Ø22	Ø22
PARIS MAGENTA CEDEX	Ø23	Ø23	
PARIS BRUNE CONCOURS		Ø24	Ø24
76 ROUEN		R22	THE NAME OF
76 LE HAVRE		H22	
79 NIORT		N22	N22
80 AMIENS		A22	
83 TOULON		T22	T22
87 LIMOGES		L22	L22
92 PARIS LA DEFENSE	1	D22	D22

LISTE DES AMBULANTS.

	Ø1111	Ain	PLM
	Ø3111	Allier	••
	Ø51.11	Hautes Alpes	-
ì	ø6111	Alpes Maritimes 1	-
	ø6111	Alpes Maritimes 2	-
	12111	Aveyron	Clermont Ferrand

15111 Cantal 1	Clermont Ferrand
15222 Cental 2	
15333 Gantal 3	
21111 Cote d'Or	PLM
26111 Drame	<u> </u>
41111 Loir et Cher	i" / /
42111 Loire	7 <u>-</u>
43111 Haute Loire 1	Clermont Ferrand
43222 Haute Loire 2	æ - € ***
43333 Haute Loire 3	0 # 52 H = **
58111 Nièvre	PLM
59111 Nord 1	_
59222 Nord 2	_
62111 Pas de Calais	•
63111 Puy de Dôme	
71111 Saône et Loire	- a
73111 Savoie	
74111 Haute Savole	Plm et Arcueil
5-107	

LES MARQUES SPECIALES DU CENTRE D'ARCUEIL.

80031 PARIS SPECIAUX 90032 PARIS BOITES DE COMMERCE 90033 PARIS RECETTE PRINCIPALE SPECIAUX 90034 PARIS RECETTE PRINCIPALE (G.P. et B.C.)

69LBP LYON BOITES DE COMMERCE

13MBM MARSEILLE BOITES DE COMMERCE

LA PRINCIPAUTE DE MONACO

La Principauté de Monaco, enclavée dans le département des Alpes Maritimes, est codée CE560 par les centres de Plm et d'Arcueil et KKK60 par Clermont Fd. Voir le département SALPES MARITIMES" pour le classement de la marque.

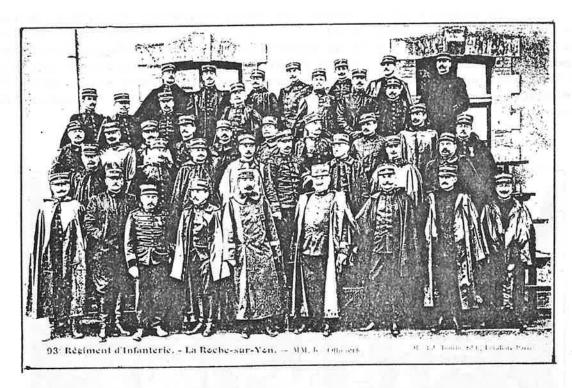
CARTOPHILIE YONNAISE

LES REGIMENTS

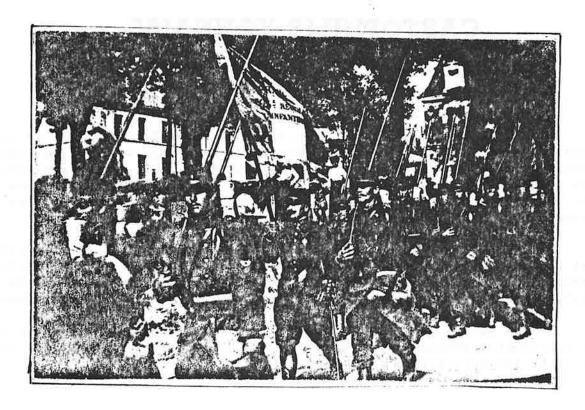
LA ROCHE-SUR-YON fut une ville de garnison importante avant la grande guerre. Chacun sait que le 93ème Régiment d'Infanterie y pris ses quartiers dès l'achèvement de la Caserne Travot en 1677. Ce Régiment devait se couvrir de gloire dès 1914, retardant considérablement l'avance des Prussiens et se faisant décimer sur place.... La tristement célèbre "Tranchée des Baionnettes" en est encore le témoin vivant.

Les appelés au service militaire -pour 3 ans-écrivaient évidemment beaucoup à leur famille et aux amis, et on trouve quantité de cartes représentant "L'Entrée de la Caserne", certaines y incluant le "café du coin", toujours existant, qui devait être très fréquenté. Il est en face !

Il existe une bien meilleure série sur les corps d'officiers et les différentes Compagnies au nombre de 12. Ci-dessous, une d'entre-elles, sur "M.M. les Officiers".



Il faut bien reconnaitre qu'un certain esprit de revanche existait en FRANCE depuis la guerre 1670-71. On ne manquait pas de montrer sa force et, là comme ailleurs, les défilés étaient fréquents. Les photographes de l'époque pouvaient se régaler des nombreux "Départ en manoeuvres, "Retour de manoeuvres", "Présentation du drapeau", "Concert sur la Place publique", etc... Ce superbe plan du "Drapeau du 93ème", place de la Préfecture n'est pas commun (l'original étant foncé, excusez votre serviteur de n'avoir pu obtenir une reproduction plus nette!).



On connait actuellement une bonne vingtaine de cartes anciennes représentant des défilés du 93ème R.I. à LA ROCHE-SUR-YON, sans compter les cartes-photos prises au hasard par le petit photographe-éditeur d'occasion, dont toute une série d'une "Rentrée de Manoeuvres" prise rue de Bordeaux, au fur et à mesure qu'avançaient la troupe et la foule (un exemplaire ci-dessous). Quelle foule pour accueillir nos valeureux troupiers!



Les présentation ou remise du Drapeau étaient fréquentes. Le régiment se portait devant le domicile du Colonel-Commandant. L'unité

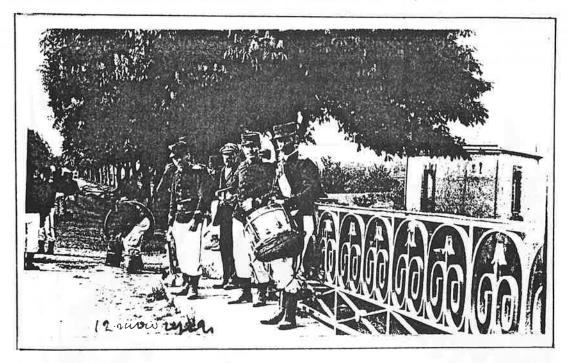
lui faisait "l'honneur du Drapeau", cérémonie émouvante au coeur des yonnais si l'on en juge, sur chacune des huit cartes que je connais, par l'importance de la foule qui y assistait. La carte ci-dessous, prise devant la dernière résidence du défunt Docteur SIMONIN, rue du Général Galliéni, retrace une de ces présentation.



Mais il n'y avait pas que la discipline et l'esprit cocardier. Quelques moments de détente étaient indispensables au "bon moral des troupes". Aussi, se laissait-on photographier facilement, que ce soit au cours des manoeuvres dans un bois ...

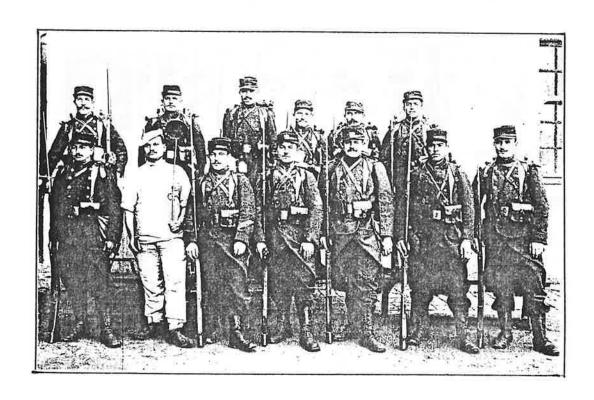


••• ou au cours d'un exercice boulevard de l'Est, devenu boulevard

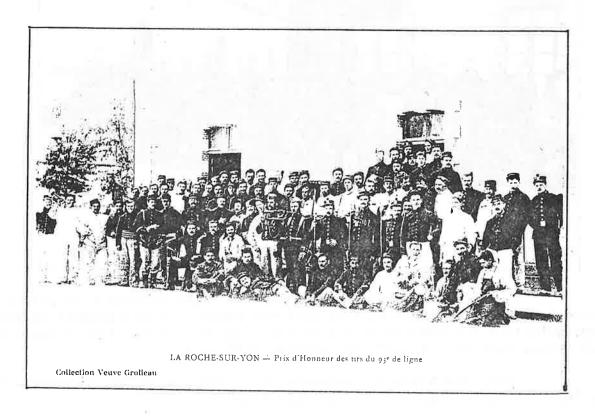


d'Italie, sur "le Pont de Bois" (sans doute parce qu'il est en fer !) où l'on montrait tambours et clairons.

On aimait bien également se faire "tirer le portrait" avec les copains de la classe, souvenir envoyé à la famille et conservé a-moureusement, carte-photo qu'on espèrait montrer un jour à ses enfants et petits-enfants, avec force commentaires et claques sur la cuisse en souvenir du "bon-vieux-temps". Mais hélàs, la guerre 1914-16 va passer par là et ce ne sera plus que le triste souvenir du disparu...!

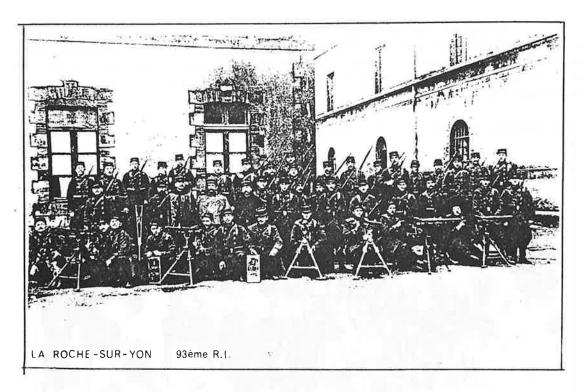


Quelques cartes-postales jauniront ainsi dans les armoires ou les greniers, jusqu'au jour où un collectionneur les trouvera dans une boite de marchand, souvenir glacé de quelques champions du tir au fusil LEBEL. Pourvu que "celui-d'en-façe" n'ait pas été meilleur dans les tranchées!



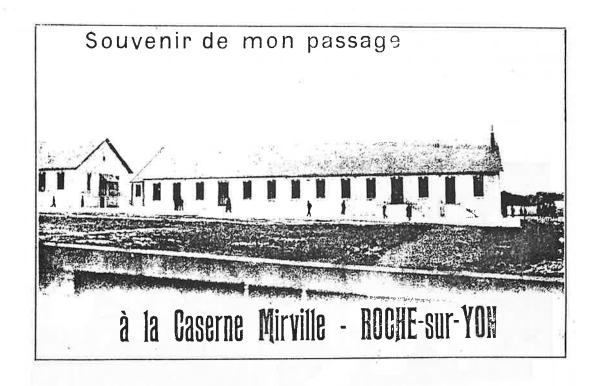
A ce propos, signalons l'existence d'une superbe série de cartes-doubles difficiles à trouver. Voici ci-dessous un (demi) exemplaire de ces "cartes-lettres-militaires". Vous en trouverez un autre dans l'excellent ouvrage de notre ami Gérard POMPIDOU, sous le nº 98 (publicité non payée).





Mais abandonnons un peu ce célèbre régiment pour nous porter vers la Caserne Mirville dont de nombreux yonnais se souviennent encore, puisqu'elle a été démolie il y a quelques années seulement pour faire place au C.E.S. Haxo et à la gare des Autobus Vendéens.

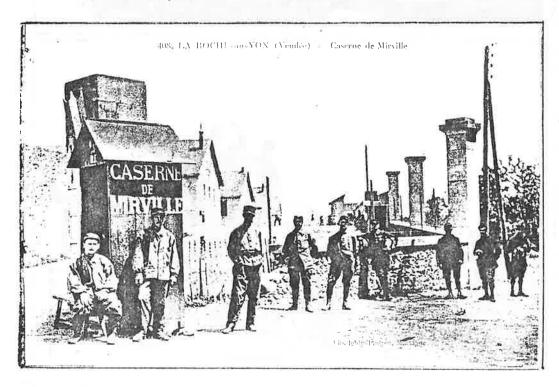
Elle était à peine terminée lorsqu'éclata la Grande-guerre. On y logea le 17ème Régiment d'Artillerie Lourde.

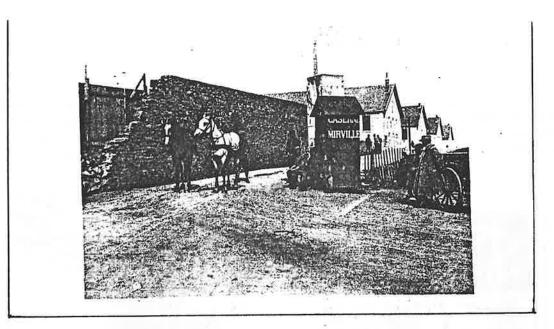


Mais en attendant son achèvement, des baraquements provisoires étaient déjà édifiés et occupés par la troupe, boulevard de l'Est, devenu boulevard des Belges. Les artilleurs n'avaient pas beaucoup a se déplacer pour faire l'exercice et le maniement d'armes.



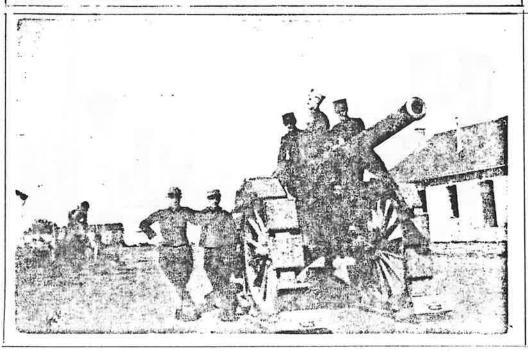
On voit nettement sur les deux cartes suivantes où en était l'avancement des travaux. Signalons pour la petite histoire qu'on aperçoit souvent, sur d'autres cartes de la même époque, une charmante personne du sexo faible, faisant les cent pas à quelques mètres de la guérite et semblant exercer le plus ancien métier du monde. Mais je me suis bien gardé de la faire figurer dans ce bulletin. "Vive les artilleurs, na mère, vive les artilleurs!"





Et quand on dit que les artilleurs ont de gros canons....!





Y. PAUVERT

LES MACHINES SATAS SEG

Dans le Bulletin nº 25, nous avions fait état de la mise en service d'une machine de guichet à la Roche R.P. annexe I (quartier de 5t-Andréd'Ornay) , en mentionnant qu'il s'agissait d'une Secap . Nous nous excusons de ce lapsus : c'est une SATAS électronique type SEG , que nous appellerons SATAS SEG pour abréger.

En même temps qu'à Saint-André , deux machines identiques étaient mises en service à OLONNE s/ Mer et à TALMONT-SAINT-HILAIRE , le 2 Novembre 1984.

Nous avons appris ensuite qu'un important effort était entrepris pour doter de nombreux bureaux de poste vendéens de ces machines SATAS SEG . Avant le Iº Mars, I6 bureaux doivent céder leur encienne machine pour recevoir une SEG (ce sont des " renouvellements ") et 9 autres bureaux doivent faire l'objet d'un " premier équipement " .

La date de mise en service s'avère tout à fait imprévisible ; le renouvellement et le premier équipement s'effectuent, semble-t'il, selon les possibilités de l'équipe chargée de l'installation. Aussi est-il indispensable, pour connaître la date exacte de la mise en service, de prendre contact avec chaque bureau ..après l'installation ; cequi exclut pratiquement toute possibilité d'obtenir des documents "Premier Jour".

Une des conséquences de ces transferts impromptus est que les deux machines (l'ancienne et la SATAS SEG) ont presque toujours fonctionné le jour de l'installation de la nouvelle et que le premier jour de l'une est le même que le dernier jour de la précédente machine.

Les dates d'installation des SATAS SEG qui nous sont connues à ce jour sont les suivantes . Un tableau complet sera donné dans le prochain numéro du bulletin.

Pour les "Renouvellements", nous trouvons :

- I2 février : Ile d'Yeu
- I3 février : La Roche annexe II
- I4 février : Noirmoutier
- I5 février : Aizenay
- 19 février : les Herbiers
- I9 février : Pouzauges
- 20 février : Reauvoir
- 22 février : Chantonnay

La Tranche et les Sables annexe I sont déjà équipés .

Brétignolles , la Châtaigneraie , Mortagne, St-Hilaire-de-Riez , St-Jean-de-Monts le sont ..ou devraient l'être très rapidement.

St-Jean-de-Monts annexe I fonctionnera , semble-t'il, avec une SATAS pendant la saison estivale .

Pour les " Premiers équipements",

L'Aiguillon-sur-mer fonctionne sans doute déjà avec une SATAS,

La Mothe-Achard en a bien reçu une , mais elle est défectueuse.

Mouchamps et le Boupère ont reçu le matériel , mais ne le mettront en service que le I° mars.

La Gaubretière , les Lendes-Genusson, l'Herbergement, Eugand ,Saint-Hilaire-des-Loges ont reçu ou devraient recevoir très prochainement leur équipement.

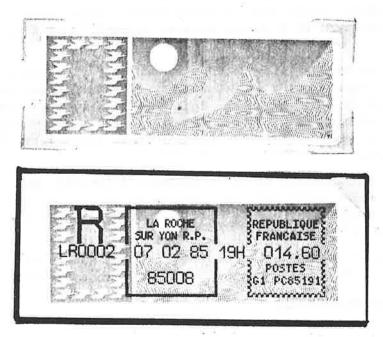
UN M.O.G. A LA ROCHE R.P.

L'installation de ce Micro-Ordinateur de Guichet était prévue depuis quelque temps, mais la dete de la mise en route ne pouvait être précisée.

En fait , cet appareil a été installé et mis en voute le jeudi 7 février. Rares sont les collectionneurs qui ont pu se procurer des documents " Premier Jour "

On notera que cet appareil , successeur des G.A.P.A., distribue des étiquettes bleues et non plus blanches. Ci-joint un spécimen de l'étiquette présentée en bobine, avant impression , puis après impression .

La machine est une E.S.D.



Cet appareil est susceptible d'être aménagé ultérieurement pour traiter les mandats.

A nous , Hercule Poirot !!

L'Administration des P.T.T. a annoncé la mise en service , au Iº février 1985, d'un appareil "Libre-sevice affranchissement simplifié ". Cet appareil semble bien être la nouvelle génération de L.S.A.; sa fonction est la même.

La question posée ? Où fonctionne ce matériel ?? Comment se procurer des vignettes?

L'Administration ne tientpeut-être pas à vendre ces vignettes qui ne lui coûtent
guère que le poids du papier.

Mais , autre question : L'Administration ne faisant pas connaître ses produits, comment les collectionneurs hollandais savent-ils , eux, les dates de mise en service des SATAS en Vendée? Les receveurs de nos bureaux vendéens se le demandent avec nous .

A nous , les grands détectives ...

E.M.



TOUS LES PERMIS

AUTO - MOTO - POIDS LOURDS

TOUTES FORMATIONS

TRADITIONNELLE - ACCÉLÉRÉE - STAGES

centre d'éducation routière

25, Bd Louis-BLANC - LA ROCHE S/YON Tel. 37.13.47

BEAUTÉ - COIFFURE

HUMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon Tél. 37.05.28

NOUVEAU

DEPANNAGE

DE TOUS VOS PETTIS APPAREILS ELECTRO-MENAGERS :

Pasoirs,

/spiratours,

Cars à copasser....etc

chez HERZOG

3, rue Paul Baudry

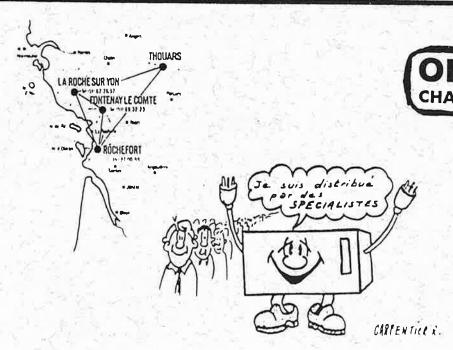
LA ROCHC-SUR-YON

rél. 37.05.11









OMNIELEC. CHAUFFAGE ELECTRIQUE

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT

OMNIELECT CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT

OMNIELECT

(OMMIELECT)

LA ROCHE-SUR-YON Tél. (51) 62.26.57 Boulevard de l'Industrie Telex 700849 - B.P. 133 85000 La Roche-sur-Yon Cedex ROCHEFORT-SUR-MER Tél. (46) 87.00.99 32, avenue Wilson Telex 792171 - B.P. 283 17312 Rochefort-sur-mer Cedex

FONTENAY-LE-COMTE Tél. (51) 69.32.23 Allée R.-Guillemet Telex 711415 - B.P. 163 85203 Fontenay-le comte Cedex